



RAPPORT  
SUR  
LES MISSIONS  
DU  
DIOCÈSE DE QUÉBEC,

ET AUTRES MISSIONS QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE.

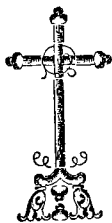
---

MARS 1863.

No. 15.

---

AVEC APPROBATION DES SUPÉRIEURS.



QUÉBEC :  
DES ATELIERS DE LÉGER BROUSSEAU,  
IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ,  
No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

—  
1863.



---

Nous avons la douleur d'annoncer aux associés de l'œuvre de la Propagation de la Foi la mort de Monsieur A. A. Parent, qui depuis l'établissement de la Société à Québec, remplissait avec un remarquable dévouement les fonctions de Trésorier.

Les nombreux services qu'il a rendus lui ont donné droit aux prières des membres de la Société ; et ces prières, nous en avons la confiance, ne lui manqueront point.

Alexandre Benjamin Sirois, écuyer, a remplacé Monsieur Parent comme membre du Conseil. Monsieur Jean Baptiste Antoine Ferland, prêtre, a été nommé Trésorier.

---



## AVANT-PROPOS.

---

Les annales de la Propagation de la Foi publiées à Lyon nous retracent les progrès que fait notre sainte religion dans les missions étrangères, les persécutions auxquelles elle est soumise en haine du Christ son divin fondateur, et les victoires qu'elle remporte sur les suppôts de satan. Dans l'Australie et dans l'immense empire de la Chine, sur les plateaux élevés du Thibet et sur les rivages glacés de la Laponie, au milieu des déserts brûlants de l'Afrique et des pampas de l'Amérique du Sud, de zélés missionnaires arrosent de leurs sueurs le bon grain de l'évangile, qu'eux-mêmes et leurs prédécesseurs ont péniblement enfoui dans le sol ; tandis que dans la Cochinchine le sang des martyrs coule à larges

flots, et, suivant l'énergique expression de Tertulien, promet une abondante moisson de chrétiens.

Par leurs anmônes et leurs prières les associés de la Propagation de la Foi ont le bonheur de prendre part aux travaux de ces zélés missionnaires, et de coopérer avec eux à l'extension du catholicisme.

Cependant en s'occupant de la conversion des peuples infidèles, la Société n'oublie pas les enfants de notre pays. Elle fournit aux missionnaires canadiens les moyens de pourvoir aux besoins spirituels des pauvres sauvages, dispersés dans les bois, sur les bords des grands lacs du nord et dans une partie du bassin de la baie d'Hudson. Aux colons qui quittent les anciennes paroisses pour aller ouvrir des terres au milieu de la forêt, elle offre les moyens d'obtenir de temps en temps la visite d'un prêtre et d'élever une humble chapelle dans l'établissement naissant.

Depuis quelques années, en effet, on voit la population du pays s'avancer rapidement dans toutes les directions, s'emparer du sol, et former de nouveaux centres de colonisation. Ce que le défricheur canadien demande après la confection des chemins, c'est le prêtre et la chapelle; eh bien! la Société de la Propagation de la Foi fournit les

deux derniers à mesure que le gouvernement accorde les premiers. Chaque année des chapelles sont bâties et des dessertes nouvelles sont établies.

Durant les deux dernières années, un missionnaire a été placé à Roberval sur le lac Saint-Jean, et déjà la population de ce canton a quintuplé; au-delà de ce point, deux missions nouvelles, Chamouchouane et Demeulles sont en voie de se former, et seront avant dix ans en état de rivaliser en prospérité avec bien des anciennes paroisses du Saint-Laurent. Des curés résident aujourd'hui à Sainte-Anne du Saguenay, ainsi qu'à l'Anse Saint-Jean, et leur présence a donné la vie et le mouvement à ces établissements.

Bientôt, il y a tout lieu de l'espérer, Tadoussac, l'ancienne résidence des missionnaires jésuites, le lieu où fut érigée la première chapelle du Canada, aura l'avantage de posséder un prêtre fixe, et cette pensée a déjà attiré une population nouvelle dans les environs.

Sur la côte du Labrador ont été placés deux missionnaires, l'un à Nataskouane, et l'autre à la Pointe-aux-Esquimaux; un autre est chargé des familles nombreuses qui se sont portées sur les bords du lac Témiscouata; avant longtemps, il y en aura au milieu des Acadiens de la rivière



Métapédiac, sur le parcours du chemin Taché, et sur les bords du lac Mégantic.

Ainsi, à mesure que la religion catholique s'étend et s'affermit dans le Bas-Canada, le peuple du pays s'accroît et se fortifie. Au moyen de leur aumône, les associés soutiennent une œuvre patriotique aussi bien que religieuse.

---

*Comptes de la Propagation de la Foi pour la  
25<sup>e</sup> année, du 1<sup>er</sup> décembre 1860 au 1<sup>er</sup> décem-  
bre 1861.*

DÉPENSES, 1860—1861.

Annales de Lyon.....	234	7	6
Missions d'Abbitibi et des Chantiers... 150	0	0	
Diocèse de St. Boniface.....	120	0	0
Hôpital de la Marine.....	10	0	0
Grosse Ile.....	5	9	4½
Mission du St. Maurice.....	175	0	0
Rivière au Renard.....	12	10	0
Notre-Dame de la Baie des Sables.....	30	0	0
St. Epiphane.....	12	10	0
Témiscouata, 1 Année.....	40	0	0
Supplément pour 59—60.....	25	0	0
Chemin du Lac.....	4	0	0
Emplacement et Presbytère de Roberval	50	0	0
Presbytère, St. Octave.....	7	10	0
Emplacement pour la Chapelle de la Rivière aux Sables.....	25	0	0
Presbytère, Anse St. Jean.....	2	10	0
Presbytère de Témiscouata.....	25	0	0
Chapelle de Kennébec.....	25	0	0
“ du Bassin de Caspé.....	15	0	0
“ Ile de Bonaventure.....	10	0	0
“ de Gosford.....	10	0	0
Missionnaire de Maria.....	12	10	0
“ de Ste. Anne du Saguenay	12	10	0
“ de Port Daniel.....	10	0	0
“ d'Armagh.....	40	0	0
“ de St. Malachie.....	30	0	0

---

£ 1093 16 10½

---

	£	s.	d.
Montant de l'autre part.....	1093	16	10½
Missionnaire de Cranbourne.....	10	0	0
“ de Broughton.....	30	0	0
“ de Leeds.....	12	10	0
“ de Kennebec.....	7	10	0
“ de St. Evariste.....	30	0	0
“ de Wolfestown.....	15	0	0
“ de Valcartier.....	20	0	0
“ de Laval et Lac Beauport.	40	0	0
“ de St. Fidèle.....	25	0	0
“ des Escoumins.....	37	10	0
“ du Labrador.....	100	0	0
“ Anse St. Jean.....	10	0	0
“ d'Hébertville.....	25	0	0
“ de Roberval.....	50	0	0
“ de Mont-Carmel.....	25	0	0
“ Chemin Elgin pour 2 ans.	20	0	0
“ Vases Sacrés.....	100	0	0
Chapelle de Mille Vaches.....	5	0	0
Impression de 2,800 exemplaires des Rapports.....	97	10	0
Transport et distribution des Annales, port de lettres, douane etc.....	26	13	1
	£ 1780	9	11½
En caisse le 1er décembre 1860.....	1730	0	1
Recette depuis le 1er Décembre 1860 au 1er Décembre 1861.....	1686	19	5½
Total.....	£3416	19	6½
Dépense pour la même année.....	1780	9	11½
Balance	£1636	9	7

ANT. A. PARENT,  
T. P. F.

Québec, 10 décembre 1861.

## RECETTE.

	£	s.	D.
Notre-Dame de Québec .....	69	6	8½
Dames Ursulines .....	6	14	2
Hôtel-Dieu .....	6	0	0
St. Patrice de Québec .....	43	0	0
Faubourg St. Jean .....	30	18	0
St. Roch de Québec .....	92	9	4
St. Sauveur .....	51	12	4
Notre-Dame des Anges .....	7	7	0
St. Pierre, Ile d'Orléans .....	32	8	1½
St. Laurent, do .....	29	10	7½
St. Jean, do .....	37	11	3
St. François, do .....	6	6	5½
Ste. Famille, do .....	10	17	10
Grondines .....	20	0	0
St. Casimir .....	5	6	7½
Deschambault .....	26	0	0
St. Alban .....	6	2	6
Cap Santé .....	9	18	7
Portneuf .....	2	10	0
St. Basile .....			
Ecureuils .....	7	10	1
Pointe-aux-Trembles .....	12	16	10
St. Augustin .....	33	7	0
St. Raymond .....	3	2	9
Ste. Catherine .....	5	10	2
Ste. Foye .....	17	17	0
St. Colomb .....	18	7	9
St. Félix .....	7	5	0
Ancienne Lorette .....	24	18	9
St. Ambroise .....			
Par testament du Sieur Cliche .....	25	0	0
Valcartier .....	2	10	0
Charlesbourg (3 ans) .....	26	6	9
	<hr/>		
	£	678 11	7½
	<hr/>		

	£	s.	d.
Montant de l'autre part.....	678	11	7½
Laval.....			
Beauport.....			
Ange Gardien.....	10	9	5
Château Richer.....			
Ste. Anne de Beaupré.....	16	4	8½
St. Ferréol.....	2	8	5
St. Joachim.....	10	16	5
Petite Rivière.....	5	0	5½
Baie St. Paul.....	7	8	4
St. Urbain.....	2	16	3
Eboulements.....			
Ile aux Coudres.....	14	14	0
St. Irénée.....	3	1	5
Malbaie.....	8	15	3½
Ste. Agnès.....	5	5	0
St. Fidèle.....			
St. Alexis.....	7	2	0½
St. Alphonse.....	3	0	0
Grand-Brûlé.....	4	3	0
Hébertville.....			
Roberval.....			
Chicoutimi.....	7	15	0
Ste. Anne du Saguenay.....			
Escoumins.....			
Somerset.....	9	0	0
Ste. Sophie.....			
Ste. Julie.....	8	0	3
St. Ferdinand.....	1	10	0
St. Jean Deschaillons.....	8	9	9
Lotbinière.....	30	0	0
Ste. Croix.....	15	3	10
St. Flavien.....			
St. Antoine.....	10	3	0
St. Apollinaire.....	1	13	4½
	<hr/>		
	£	871	11 7
	<hr/>		

	£	s.	d.
Montant de l'autre part.....	871	11	7
St. Nicolas.....	16	0	7
St. Romuald (2 ans).....	4	0	0
St. Jean Chrysostôme.....	5	13	11
St. Lambert.....	3	7	3
St. Isidore.....	10	2	2
St. Bernard.....	10	8	10
St. Gilles.....	5	7	0
Ste. Agathe.....			
Leeds.....			
St. Sylvestre.....			
Broughton.....			
St. Elzéar.....	9	0	0
St. Frédéric.....	3	6	6
St. François de Beauce.....	0	1	9½
St. George.....	0	13	0
Tring.....			
St. Évariste.....	1	0	0
Lambton.....	3	6	11
St. Joseph, Nouvelle Beauce.....	9	16	5½
Ste. Marie.....do.....	15	3	3½
Ste. Marguerite.....			
Ste. Hénédine.....	4	15	1
St. Edouard de Frampton.....	2	0	2
St. Malachie.....			
Ste. Claire.....	8	0	0
St. Anselme.....	17	10	4½
St. Henri. (*).....			
Notre-Dame de Lévis.....	57	2	3
St. Joseph, Pointe Lévis.....	26	16	4
Beaumont.....	12	7	1
	<hr/>		
	£	1097	10 7
	<hr/>		

(\*) Par oubli, la somme fournie par Saint Henri n'a été inscrite qu'en 1862.

	£	s.	D.
Montant de l'autre part.....	1097	10	7
St. Charles.....	32	0	0
St. Gervais.....	10	9	10½
St. Lazare.....	4	9	9
Mailloux.....			
St. Raphaël.....	15	3	3
St. Michel 60 £36. 0. 0 } .....			
61 £30. 0. 0 } .....	66	0	0
St. Valier.....	15	3	9½
Berthier.....	7	16	3
St. François du Sud.....	8	16	3
St. Pierre du Sud.....	8	0	0
St. Thomas.....	18	11	0
Ile aux Grues.....	32	0	8½
Cap St. Ignace.....	36	8	0
Testament de Dlle. Riverin.....	10	0	6
Islet.....	47	6	0
St. Jean Port Joli.....	15	0	0
St. Aubert.....	3	15	5
Ste. Louise.....			
St. Roch des Aulnets.....	25	0	0
Ste. Anne de la Pocatière (2 ans) ....	39	10	0
Collège de Ste. Anne.....	9	16	3
Rivière Ouelle.....	5	19	8½
St. Pacôme.....			
Notre-Dame du Mont-Carmel.....			
St. Pascal.....			
St. Denis.....	13	15	0
Kamouraska.....	12	14	10½
St. André.....	10	0	0
Ste. Héliène.....	3	6	8½
St. Alexandre.....	8	5	7½
Notre-Dame du Portage.....			
Rivière-du-Loup.....			
St. Antonin.....			

---

£ 1556 19 6½

---

	£	s.	d.
Montant de l'autre part.....	1556	19	6½
Lac Témiscouata.....			
St. Arsène.....	15	10	8
St. Modeste.....	0	15	1½
Cacouna.....	13	1	2
Ile Verte.....	9	13	6
St. Eloi.....			
Trois Pistoles.....	16	5	0
St. Simon.....	6	3	10
St. Fabien.....			
Ste. Cécile.....	5	3	11
St. Anaclet.....			
Rimouski.....	8	18	9
Ste. Luce.....	1	15	0
Ste. Flavie.....			
S. Octave de Métis.....	1	1	8
Notre-Dame de la Baie des Sables.....			
Matane.....			
Ste. Anne des Monts.....			
Rivière au Renard.....	0	15	0
Douglastown.....			
Percé. Don d'un particulier.....	3	19	7
Grande Rivière.....	3	0	0
Port Daniel.....			
Paspébiac.....	0	5	0
Bonaventure.....			
Maria.....	0	10	8½
Carleton.....	3	15	0
Ristigouche.....			
Vente de Testaments.....	12	10	0
De la succession de feu Monsr. P. A.			
Parent, Curé de S. Pierre.....	9	12	6
Legs d'Olivier Fiset, Ecr.....	5	0	0
Rentes &c., &c.....	12	3	6
	<hr/>		
	£	1686	19 5½
	<hr/> <hr/>		



*Comptes de la Propagation de la Foi pour l'année  
commençant le 1er décembre 1861 et finissant  
le 1er décembre 1862.*

**26ème année.**

DÉPENSES.

Annales de Lyon .....	234	7	6
Abbitibi et Chantiers de l'Outaouais.....	150	0	0
Diocèse de St. Boniface.....	120	0	0
Hôpital de la Marine.....	10	0	0
Mission du St. Maurice.....	175	0	0
Labrador, Pointe aux Esquimaux et Nataskouan .....	100	0	0
Hébertville.....	25	0	0
Roberval .....	50	0	0
Anse St. Jean.....	40	0	0
Desserte de l'Anse St. Jean, 1860—1861.	2	5	0
Escoumins.....	37	10	0
Ste. Anne du Saguenay.....	6	5	0
Laval et Lac Beauport.....	40	0	0
Valcartier.....	20	0	0
Wolfestown.....	15	0	0
Missions de St. Fidèle.....	15	0	0
St. Evariste, supplément 1860—61.....	7	10	0
St. Evariste pour 1861—62.....	30	0	0
Leeds .....	12	10	0
Broughton.....	30	0	0
Lac Témiscouata.....	40	0	0
Port Daniel.....	10	0	0
Rivière au Renard.....	12	10	0

£ 1182 17 6

	£	s.	d.
Montant de l'autre part.....	1182	17	6
Notre-Dame de la Baie des Sables.....	20	0	0
Armagh, Buckland .....	40	0	0
Cranbourne.....	10	0	0
St. Malachie et St. Léon.....	30	0	0
Ashford.....	15	0	0
Mont-Carmel.....	30	0	0
Ste. Anne des Monts.....	12	10	0
Chapelle de la Baie des Sables.....	15	0	0
Presbytère de Roberval.....	25	0	0
“ de l'Anse St. Jean.....	15	9	9
“ du lac Témiscouata.....	25	0	0
“ de Broughton.....	15	0	0
Chapelle de Ste. Félicité.....	25	0	0
Terrains pour deux chapelles dans Aquam.....	25	0	0
Presbytère de Tadoussac.....	25	0	0
Presbytère de Laval.....	5	0	0
Vases Sacrés.....	150	0	0
Supplément au Missionnaire de Buck- land 1860—61.....	5	0	0
Annales de Lyon et de Baltimore et poste.....	34	15	11½
	<hr/>		
	£1705	13	2½
	<hr/>		

RECETTES *pour la même année.*

Notre-Dame de Québec.....	178	12	6
Dames Ursulines.....	7	5	2
Hôtel-Dieu .....	6	0	0
Séminaire de Québec.....	10	9	10
	<hr/>		
	£	202	7 6
	<hr/>		

	£	s.	d.
Montant de l'autre part.....	202	7	6
Petit Séminaire.....	3	3	4
St. Patrice de Québec.....	26	5	0
Faubourg St. Jean.....	30	2	0
St. Roch de Québec.....	114	7	7½
St. Sauveur.....	46	8	4½
N. D. des Anges.....	6	15	0
St. Pierre, Ile d'Orléans.....	33	10	7½
St. Laurent.....	26	14	8
St. Jean de l'Ile d'Orléans.....	32	12	6
Testament de Dlle. Franç. Curodeau.	25	2	6
St. François de l'Ile d'Orléans.....	6	14	0
Ste. Famille.....	19	0	10
Grondines.....	17	4	6
St. Casimir.....	3	19	3
Deschambault.....	26	3	6
St. Alban.....	7	13	0½
Cap Santé.....			
Portneuf.....	2	5	9
St. Basile.....			
Ecureuils.....	7	15	6
Pointe-aux-Trembles.....	17	7	3
St. Augustin.....	35	4	0
St. Raymond.....	4	0	0
Ste. Catherine.....	4	5	1½
St. Félix.....	5	2	2
Ste. Foye, pour 1861.....	15	5	7½
St. Colomb ....	17	3	3½
Ancienne Lorette.....	21	12	3½
St. Ambroise.....	33	6	6
Valcartier.....	1	15	0
Charlesbourg.....	14	1	7
Laval.....	6	7	0
Beauport pour 1861.....	24	14	9
“ pour 1862.....	29	15	7
	£	868	5 8

	£	s.	d.
Montant de l'autre part.....	868	5	8
Ange Gardien.....	15	4	8½
Château Richer, 1861.....	16	6	0
“ “ 1862.....	15	7	9½
Ste. Anne de Beaupré.....	14	1	0
St. Ferréol.....	2	0	9
St. Joachim.....	8	1	3
Petite Rivière.....	3	18	5
Baie St. Paul.....	6	19	9
St. Urbain.....	3	13	8½
Eboulements pour 1861.....	10	17	6
Ile aux Coudres.....	13	0	0
St. Irénée.....			
Malbaie.....	6	18	10
Ste. Agnès.....	5	5	0
St. Fidèle.....	2	0	0
Anse St. Jean.....			
St. Alexis.....	4	0	0
St. Alphonse.....			
Grand Brûlé.....			
Hébertville.....	1	15	0
Roberval.....			
Chicoutimi.....	7	10	0
Ste. Anne, Saguenay.....			
Escoumins.....	5	12	6
Somerset.....	9	0	0
Ste. Sophie.....			
Ste. Julie.....	10	0	0
St. Ferdinand.....	1	4	6
St. Jean Deschaillons.....	7	15	0
Lotbinière.....	15	15	0
Ste. Croix.....	9	12	6
St. Flavien.....	10	11	1½
St. Antoine.....	10	3	0
St. Apollinaire.....	0	19	0
	<hr/>		
	£	1085	18 0
	<hr/>		

	£	s.	D.
Montant de l'autre part.....	1085	18	0
St. Nicolas.....	12	6	0½
St. Romuald.....			
St. Jean Chrysostôme pour 1861.....	4	7	2
St. Lambert.....	3	10	0
St. Isidore.....	8	15	0
St. Bernard.....	7	4	5
St. Gilles.....	3	0	3
St. Agapit, Rivière Noire.....	5	0	0
Broughton 1861.....	6	13	2½
“ 1862.....	4	15	10
Leeds .....			
St. Syvestre .....			
St. Elzéar .....	9	5	0
St. Frédéric.....	2	4	6
St. François de la Beauce.....			
St. George.....			
Tring .....			
St. Évariste.....			
Lambton .....			
St. Joseph Beauce.....	8	0	0
Ste. Marie Beauce 1861.....	12	0	9
“ “ 1862 .....	10	3	9
Ste. Marguerite.....			
Ste. Hénédine.....	3	0	0
St. Edouard de Frampton.....	1	1	3
St. Malachie .....			
Ste. Claire.....	6	4	5
St. Anselme.....			
St. Henri, 1861.....	22	10	0
“ 1862.....	25	10	7½
Notre-Dame de Lévis.....	53	15	6
Berthier.....	4	12	4½
St. Joseph Pointe Lévis.....	17	7	6
Beaumont .....	12	9	10
	<hr/>		
	£	1329	15 5
	<hr/>		

	£	s.	d.
Montant de l'autre part.....	1329	15	5
St. Charles.....	31	10	0
Par une personne de St. Charles.....	12	10	0
St. Gervais.....	10	3	1½
St. Lazare.....	2	7	0
Mailloux.....			
Armagh.....			
St. Raphaël.....			
St. Michel.....	39	17	8½
St. Valier.....	15	15	0
St. François, Rivière du Sud.....	8	2	4
St. Pierre, Rivière du Sud.....	7	7	10
St. Thomas.....	26	4	3
Ile aux Grues.....	28	8	6
Cap St. Ignace.....	37	6	9
Islet.....	41	11	0
St. Cyrille.....			
St. Jean Port Joli.....	15	10	0
St. Aubert.....	1	17	6
Ste. Louise....			
St. Roch.....	25	0	0
Ste. Anne.....			
Collège Ste. Anne.....	8	2	1½
Rivière Ouelle.....	4	10	9
St. Pacôme.....	5	10	0
Mont-Carmel.....			
St. Pascal.....	16	2	0
St. Denis.....	18	5	0
Kamouraska.....			
St. André.....	9	2	0
Ste. Hélène.....	3	8	6
St. Alexandre.....	3	15	0
Notre-Dame du Portage.....	1	1	9
Rivière du Loup.....	7	0	0
St. Antonin.....			
	£ 1710	3	6½

	£	s.	d.
Montant de l'autre part.....	1710	3	6½
Îlac Témiscouata.....			
St. Arsène.....	13	15	10
St. Modeste.....			
Cacouna.....	10	19	9½
Ile Verte.....	7	9	10
St. Eloi.....	1	6	3
Trois Pistoles.....	11	10	11
St. Simon.....	6	0	0
St. Fabien pour 1861 et 1862.....	34	0	0
Ste. Cécile.....	6	3	9
St. Anaclét.....	1	5	0
Rimouski.....	8	3	11
Ste Luce.....	6	11	3
Ste. Flavie.....			
St Octave.....	2	4	6
Assomption.....			
Matane.....	1	7	11½
Ste. Anne des Monts.....			
Rivière au Renard.....			
Douglastown.....	2	18	1½
Percé.....			
Grande Rivière.....			
Port Daniel.....			
Paspébiac.....			
Bonaventure.....			
Maria.....			
Carleton.....			
Ristigouche.....			
Rente d'un constitut et d'argent déposé aux banques.....	21	11	9
	<hr/>		
	£1845	12	5
	<hr/> <hr/>		

## Résumé :

	£	s.	d.
En caisse le 1 Déc. 1861.....	1636	9	7
Recette depuis 1er Déc. 1861 au 1er Déc. 1862.....	1845	12	5
	<hr/>		
	3482	2	0
Dépense pour la même année.....	1705	13	2½
	<hr/>		
Reste en caisse.....	£1776	8	9½
	<hr/> <hr/>		

Québec, 22 décembre 1862.

J. B. A. FERLAND, P<sup>TRE</sup>.

—

NOTA.—Les sommes suivantes ont été remises au Trésorier après la clôture des comptes ; elles seront portées sur l'exercice de 1863.

St. Basile.....	£	2	17	6
St. Foye.....		13	16	9
St. Anselme.....		18	14	0
St. Anne de la Pocatière.....		18	8	6





## MISSIONS DES TOWNSHIPS.

---

STE. SOPHIE.—Depuis le dernier rapport, cette mission a été érigée en paroisse ; sa population qui en 1859 était de 1579 âmes, est aujourd'hui de 2340 ; le nombre d'écoles est de 8, fréquentées par 350 enfants. Les paroissiens ont fait une souscription de 1400 piastres pour allonger et réparer leur église.

ST. JULIEN DE WOLFSTOWN.— Cette mission confiée au curé de St. Ferdinand renfermait à la fin de 1861, 1300 âmes, formant 164 familles d'origine française et 29 d'origine irlandaise. M. Bernier écrit en date du 19 août dernier : “ La chapelle bâtie il y a 5 ans est en bon état, mais comme elle était destinée à servir de presbytère, on ne lui a donné que les dimensions d'un presbytère ordinaire, et en conséquence elle ne peut déjà plus contenir la foule qui s'y rend aux jours de missions.

Il est pourtant impossible d'entreprendre une nouvelle bâtisse pour le moment, si ce n'est une sacristie pour l'église projetée, laquelle servira de logement au missionnaire en attendant que les moyens permettent d'y construire une église. J'espère qu'un prêtre sera heureux au milieu de ces fidèles, et le bien qu'il opérera au milieu d'eux compensera amplement les sacrifices que

P'on devra faire pendant quelques années pour l'y maintenir."

	Ames	Familles		
		Can.	Irland.	Protest.
St Malachie en 1860.....	847	33	57	47
St. Léon Standon.....	263	37	11	22
Forsyth Dorset } .....	1150	159	1 écos.	
Shenley et Adstock } .....				
St. Odilon Cranbourne.....	283	2	48	
Armagh St. Cajétan en 1860	465	80		
Mailloux.....	34	9		
Buckland N. D. Auxil.....	518	90		
Moutminy.....	410	67		
Broughton S. Pierre.....	1342	167		

ST. EVARISTE DE FORSYTH. — Cette mission commence à faire des progrès, grâce aux nouveaux établissements de Shenley. M. Bérubé écrivait le 12 août 1861 :

La population dans Shenley, depuis que le Gouvernement y a fait ouvrir un chemin, augmente avec une grande rapidité, de sorte qu'il est nécessaire d'y faire une mission de temps à autre. Depuis deux ans elle a presque doublé; encore tout récemment un bon nombre de colons sont venus se fixer sur des terres nouvelles.

Un chemin dont l'ouverture se poursuit actuellement vers le township Dorset contribue à attirer la population; et on espère en obtenir un autre destiné à ouvrir la communication avec les townships voisins.

Comme il y a des colons dans toutes les directions et à des distances assez considérables dans les bois, cette mission est aujourd'hui assez difficile à desservir.

Sans beaucoup d'efforts j'ai réussi à terminer le presbytère et les dépendances. La chapelle est en voie de réparations et j'espère que nous pourrons terminer le printemps prochain."

Les travaux de la chapelle ont en effet été terminés avec une dépense assez considérable ; mais, avec une bonne administration, les revenus de cette chapelle devront payer la dette encourue pour cet objet.

TOWNSHIPS ASHFORD, FOURNIER, GARNEAU, LAFONTAINE, DIONNE ET CASGRAIN.—Ces townships bordent le chemin Elgin depuis les dernières concessions des seigneuries St. Jean Port Joli et St. Roch, jusqu'aux frontières. En donnant gratuitement les lots situés le long de ce chemin, le gouvernement a favorisé l'ouverture et les développements des nouveaux établissements. On peut diviser ce territoire en trois sections : voici comme en parle M. Casgrain, curé de Ste. Louise :

“ La première mission, celle du lac Noir (ainsi nommée à cause du lac qui porte ce nom) à 5 lieues des paroisses de Ste. Louise et de St. Aubert, renferme 20 feux ; la corporation archiepiscopale y possède une terre acquise dans le but d'y bâtir une chapelle plus tard, quoique l'emplacement de la chapelle n'ait pas encore été fixé. J'y ai fait 6 baptêmes, 2 sépultures et 1 mariage dans le cours de l'année.

La seconde mission a son centre à la jonction du chemin Taché, dans les townships Garneau et Lafontaine, à 8 lieues de Ste. Louise. Au mois de décembre elle renfermait 27 feux ; depuis, 15 familles sont montées ; et une terre a été achetée pour l'église avec les deniers de la Propagation de la Foi. Pour commencer, je suis convenu avec les habitants zélés, mais pauvres, qu'ils bâtiraient de suite une maison de 40 pieds sur 30 en bois, et ils se sont mis à l'œuvre, dans l'espoir d'être secourus par ceux des colons aisés qui n'y résident pas encore. Ils ont aussi la confiance

que la Propagation de la Foi les aidera dans la construction d'une chapelle. C'est pourquoi dans une assemblée tenue le 15 août, ils n'ont pas hésité à donner l'entreprise de la charpente pour \$40, puis de \$20 pour les chassis non vitrés. C'est un effort considérable pour eux ; ils avisèrent ensuite à rendre l'édifice logeable, désirant surtout que les saints mystères puissent y être célébrés cet automne. Une chapelle au milieu d'eux va ranimer leur courage et leur faire supporter la pauvreté, qui leur est commune. De plus, je connais plusieurs jeunes gens de St. Roch et de St. Jean Port-Joli propriétaires de lots dans ces townships qui ne pouvaient se décider à quitter leurs vieilles paroisses natales où ils ont tous les secours de la religion, et qui aujourd'hui iront courageusement continuer leurs défrichements en apprenant qu'on y élève une chapelle. Bien souvent ces jeunes gens me priaient d'en hâter l'érection, afin de posséder plutôt un missionnaire. Dans cette mission j'ai fait 2 baptêmes et 2 sépultures.

La 3e mission qui est la plus rapprochée de la frontière, est exclusivement composée de jeunes gens de St. Roch et de Ste. Louise, à quelques exceptions près. A mon arrivée à Ste. Louise comme curé, je vis avec peine un surcroît de jeunes gens sans emploi, exposés par conséquent à bien des misères. Je les engageai donc à prendre des lots pendant que le gouvernement les offrait gratuitement. Plusieurs d'entre eux goûtèrent ce conseil, et sans se laisser rebuter par les 31 milles qu'ils avaient à parcourir, visitèrent d'abord les lieux, se décidèrent à former un établissement, et aujourd'hui douze de nos jeunes gens ont des défrichements assez considérables pour leur promettre d'abondantes récoltes. L'on

y compte en ce moment sept feux et 59 âmes.”

M. Dion curé de St. Modeste écrit dans le mois d'août dernier :

“ La mission de St. Epiphane dans le township Viger a commencé à être desservie par le curé de St. Modeste dans l'automne de 1857. Auparavant M. Bélanger curé de St. Arsène, y allait quelquefois pour confesser ; mais il n'y donnait pas l'office. C'est par les conseils et les paroles encourageantes de ce digne prêtre, ainsi que par les sacrifices de temps et d'argent qu'il a faits, que les premiers colons se sont décidés à quitter les paroisses de St. Arsène, de Cacouna et de l'Isle Verte pour aller s'établir, il y a 10 à 12 ans, dans ce township.

L'emplacement d'une chapelle fut choisi le 26 février 1857. La desserte se fit d'abord dans une maison particulière. Le 16 mars 1858 la chapelle fut prête pour y célébrer les saints mystères ; ses dimensions sont de 45 pieds de longueur sur 33 de largeur. Elle est destinée à servir de presbytère, lorsqu'une église sera bâtie.

Dans le commencement, la moitié seulement du township, habitée par 40 familles, faisait partie de cette mission ; tous les colons établis au N. E. du 25<sup>e</sup> lot, désiraient avoir une chapelle au 4<sup>e</sup> rang. Mais il fut jugé nécessaire de porter la limite au lot 37<sup>e</sup> d'abord, puis d'appeler tous les habitants du township à la chapelle de St. Epiphane ; arrangement qui paraît plus avantageux et plus facile qu'une subdivision.

Lors du recensement de 1851—52 la population de tout le township n'était que de 325 âmes ; aujourd'hui elle est de 1100, formant 195 familles.

Depuis 4 ans nous voyons arriver de nouvelles familles chaque mois ; jeunes et vieux compren-

ment qu'il vaut infiniment mieux prendre une terre, la défricher et s'y établir que d'aller dans les chantiers américains ou dans les manufactures, ruiner sa santé, perdre sa religion, et corrompre ses mœurs.

Les incendies de 1860 ont été pour le township, après un grand malheur, la cause d'un grand bien, d'un bien incalculable par la grande quantité de terre qui s'est trouvée débarrassée de son bois. L'année dernière une récolte abondante a été obtenue sur ces terres. Les établissements s'étendent jusqu'au 6e rang : des défrichements considérables sont faits sur le 8e, le 9e et même sur le 10e rang, quoique le chemin Taché ne soit pas ouvert encore dans cette partie. Presque toutes les terres des neuf concessions sont retenues chez l'agent des Terres de la Couronne.

Ce printemps l'incendie a visité de nouveau la contrée, mais les dommages causés ne sont pas bien considérables. Les champs où le feu était passé ont pu êtreensemencés de nouveau assez à temps pour espérer que ce grain mûrira.

Une terre de 2 arpents sur 30 est à l'usage du curé. La chapelle, le cimetière, le presbytère et ses dépendances sont sur un lot de 8 arpent en superficie, donné par les sieurs François Sirois de St. Epiphane et Joseph Paré de St. Arsène. La terre, qui est acquittée, sera d'un grand avantage pour le curé, qui ne pourrait subsister autrement dans le principe ; elle est assez avancée pour recevoir 25 à 30 minots de semence.

Je ne suis plus obligé de me loger dans une maison particulière, ayant fait approprier une maison de 36 pieds sur 20, avec l'aide des paroissiens, de la fabrique et quelques secours de la propagation de la foi. L'espace de 20 pieds est affecté au curé, et le reste employé comme

salle publique. Je pense qu'avec une cinquantaine de louis, on pourrait préparer les choses pour recevoir convenablement un curé l'automne prochain ou plus tard, si monseigneur le juge à propos. Les dépendances du presbytère ont été construites au moyen d'une souscription dans la mission.

Au commencement du carême, j'ai été avec mon confrère et ami, le curé de la Rivière du Loup, donner deux jours d'instructions et de confessions. Cette petite mission a produit d'excellents fruits.

	Ames.	Familles.
Notre-Dame Témiscouata en 1860.....	546	93
St. Ulric Township Matane 1862.....	495	65
Notre-Dame Baie des Sables 1862.....	1440	200
Ste. Anne des Monts " .....	715	119
Cap Chat et Capucin " .....	523	81
St. Maxime Mont Louis " .....	216	35
Ste. Anne du Saguenay 1860.....	600	96
St. Fulgence " .....	368	60
Notre-Dame de Laterrière " .....	1200	168
Notre-Dame d'Hébertville " .....	513	91
Des chantiers " .....	125	

St. ANACLET.—M. Blanchette écrivait le 27 août 1861 : L'Eglise et la sacristie sont finies tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : le clocher seul reste encore à faire. Je vais tâcher de faire sortir le bois l'hiver prochain et d'aviser ensuite au moyen de me procurer l'argent nécessaire pour le faire construire. La salle publique a été rendue logeable l'automne dernier ; une partie reste en jouissance aux habitants, une autre est occupée par le bedeau et la troisième a été louée à MM. les Commissaires pour y tenir l'école de l'arrondissement.

Par un décret du 13 décembre dernier, Mgr.



l'administrateur a annexé à cette paroisse quelques terres de St. Germain de Rimouski qui sont beaucoup plus rapprochées de St. Anaclet.

STE. FÉLICITÉ.— Cette localité n'était pas mentionnée dans le rapport de 1860. Le gouvernement lui a donné le nom de township St. Denis, et la pointe sur laquelle est bâtie la chapelle porte le nom de Pointe au Massacre ; Ste. Félicité en est devenue la patronne comme pour sanctifier davantage par le souvenir du martyr héroïque d'une femme et de ses enfants, une rive qui a probablement été témoin de quelque scène de carnage. Cette chapelle construite en 1861, mesure 45 pieds sur 32 avec une sacristie de 24 pieds sur 28. D'autres bâtisses sont commencées et demandent souvent la présence du missionnaire de Matane chargé de diriger les travaux. M. Rousseau écrit qu'il espère terminer les bâtisses cet été. " Cette paroisse, ajoute-t-il, sera une des plus belles de la côte ; le sol est fertile et le défrichement assez facile. La résidence d'un prêtre aurait l'effet d'y attirer un plus grand nombre de colons.

La distance où ils sont du prêtre ayant été cause que deux personnes sont mortes sans sacrements, d'autres familles hésitent et retardent à s'y transporter. Ces habitants sont aussi dans l'impossibilité de se transporter à St. Jérôme pour entendre la messe et les instructions, et c'est une grande privation pour de bons chrétiens. Ne pouvant, dans l'état de ma santé, donner deux messes, comme j'en avais demandé l'autorisation à monseigneur pour quelques dimanches, j'ai dû donner de temps en temps une mission sur semaine. Encore ne puis-je faire tout ce qu'exigerait l'intérêt de cette paroisse naissante sous plusieurs rapports ; j'espère qu'il sera possible à mes supérieurs de m'adjoindre un confrère qui

pourrait s'occuper plus spécialement de *Sto Félicité*. ”

Le vœu de ce zélé missionnaire a été exaucé ; un vicaire lui a été accordé et le soulagera dans le soin de son nombreux troupeau.

ROQUEMONT, NOTRE-DAME DES NEIGES.—M. Bédard curé de *St. Raymond* donne les détails suivants sur cet établissement qui dépend de sa paroisse.

Comme vous le savez, j'ai ouvert une mission il y a cinq ans pour la profondeur de *Gosford* et de *Roquemont*, où se sont établies 40 familles. Il s'y fera plus tard une grande paroisse au milieu des montagnes, où il y a beaucoup de terres cultivables. Une maison de 25 pieds sur 30 est levée et couverte pour servir de chapelle temporaire et plus tard de presbytère : j'en ai fait moi-même les frais pour la plus grande partie, les nouveaux colons étant bien pauvres. J'ai suspendu les travaux de bonne heure, et en attendant que les ressources des habitants augmentent, je fais la mission dans une maison suffisamment spacieuse et qui n'était pas habitée, choisissant pour cet effet un jour sur semaine aux quatre saisons de l'année.

Du côté opposé de *Bourg Louis* ou *St. Raymond* et à la distance de trois lieues de l'église, notre fabrique vient d'acquérir un terrain de 20 arpents en superficie pour y faire ériger une chapelle en temps convenable, et lorsque monseigneur le jugera utile. Vingt familles résident dans cette localité et plus de quarante défrichements sont commencés. A une petite distance, l'on est en voie de construire un moulin à scie et un moulin à farine ; ce qui sera favorable aux progrès des établissements.

A l'est de *St. Raymond*, le gouvernement fait

ouvrir un chemin, qui mettra la paroisse en communication directe avec Valcartier, et rapprochera cette partie de plus de 8 lieues de Québec. Il y a là 20 familles résidentes, dont la plus rapprochée de l'église est à 2½ lieues, et il sera nécessaire d'y ouvrir bientôt une mission. Le point central se trouvera à environ 3 lieues de St. Raymond, de Ste. Catherine, de St. Gabriel, et de la desserte de Roquemont ; je m'occupe d'y trouver une belle terre pour la chapelle.

STE. BRIGITTE DE LAVAL ET S. DUNSTAN DU LAC DE BEAUPORT.—Une jolie chapelle a été bâtie dans le premier établissement où réside un prêtre, et l'on projette d'en bâtir une nouvelle au lac de Beauport. Voici le rapport de M. Gagnon, qui montre le zèle qu'il porte dans l'exercice de son ministère :

“ Il y a à Laval 103 familles résidentes, formant une population de 600 âmes ; dont 363 communicants, et 222 enfants. Le nombre des protestants n'est que de 15. Aucune famille n'est exclusivement protestante : mais trois chefs de familles sont protestants. Une seule famille mixte élève certainement ses enfants dans le catholicisme ; cependant j'ai le plaisir de voir que dans une autre famille, les enfants, à mesure qu'ils deviennent grands, manifestent le désir de devenir catholiques. Trois d'entre eux ont abjuré le protestantisme, et cet excellent exemple fait espérer que les plus jeunes les imiteront.

54 familles sont exclusivement irlandaises ; un jersiais protestant et un guernesais catholique sont mariés à des canadiennes catholiques, et un canadien à une irlandaise. Les 46 autres familles sont exclusivement canadiennes. 5 familles ont laissé la paroisse, mais trois de ces familles

doivent revenir n'ayant pu trouver fortune ailleurs : en revanche 5 autres familles sont venues s'établir ici : deux circonstances qui parlent en faveur de la localité. Je ne connais pas de jeunes gens qui aient quitté définitivement la paroisse, mais beaucoup de jeunes filles vont s'engager à la ville pendant l'hiver. Plusieurs jeunes gens vont aussi pendant l'hiver travailler dans les chantiers et reviennent l'été suivant passer quelques mois avec leurs familles. J'ai observé avec plaisir qu'ils se présentaient à confesse en arrivant. Nous n'avons qu'une seule école tenue par une institutrice. Il y en a une aussi au lac de Beauport.

La population de S. Dunstan est à peine la moitié de celle de Ste. Brigitte : 52 familles ; 284 âmes. Le nombre des protestants est un peu plus considérable. Quelques catholiques se sont alliés à eux. Des cinq familles mixtes, 2 élèvent leurs enfants catholiques, 1 élève ses filles seulement dans le catholicisme, et les deux autres élèvent leurs enfants probablement dans le protestantisme, et me laissent peu d'espoir. Une petite bibliothèque est commencée depuis quelques années ; elle pourrait rendre de grands services, si on l'augmentait de certains ouvrages en langue anglaise, si bien écrits et si recherchés par les catholiques irlandais. Je désire beaucoup en trouver les moyens.

ST. PLACIDE.—M. Chs. Trudelle, curé de la Baie St. Paul, donne les détails suivants sur cet établissement. Dans cette partie de ma desserte il y a 72 familles formant 245 communicants, et une augmentation de 13 sur l'année dernière. La chapelle de cette localité a été bénite le 25 octobre 1860, et a été pourvue par la fabrique de

la Baie St. Paul des ornements et autres objets les plus nécessaires pour y faire les offices ; un calice a été fourni par l'œuvre de la propagation de la foi. Les bancs placés dans la chapelle ont rapporté une rente suffisante pour payer toutes les dettes. La messe a été célébrée le dimanche ordinairement deux fois par mois, et les habitants paraissent bien disposés pour encourager leur nouvelle mission : plusieurs terres nouvelles ont été prises et ouvertes cette année et seront bientôt habitées. Ces progrès ne seront pas très-rapides tant que le chemin projeté entre St. Placide et St. Ferréol ne sera pas terminé. Cette année l'on a fait quelque chose pour les dépendances de la chapelle et l'on termine la sacristie dont une partie sera à l'usage du prêtre qui y fait l'office.

**SAINTE FIDÈLE.**—Les différentes missions dont M. le curé de Saint Fidèle est chargé sont connues sous le nom de Port-aux-Ouilles, Baie-des-Rochers, Echafaud-aux-Basques, et Rivière-aux-Canards. Il y a dans ces différents établissements quarante et une familles, et cent vingt-sept communians. Des missions s'y font trois ou quatre fois par année, dans des maisons particulières.

Presque toutes les familles s'occupent de culture ; quelques-unes récoltent suffisamment pour subvenir à leurs propres besoins. Les terres sont excellentes mais rocheuses. Depuis trois ans le gouvernement dépense de cent cinquante à deux cents louis pour continuer le grand chemin de Saint Fidèle jusqu'au Saguenay. De la rivière Noire, limite de Saint Fidèle jusqu'à la baie des Rochers, espace d'environ quatre lieues il y a assez de bonnes terres pour former une paroisse de cent cinquante à deux cents familles.

L'an prochain, ce grand chemin sera fini

jusqu'à la baie des Rochers. Dans quelque temps M. le missionnaire choisira un lopin de terre, pour une église près du Port-aux-Ouilles. La place est belle, centrale, et sur une gentille rivière. Toute cette étendue de territoire est connue sous le nom de canton de Callière. Les terres se prennent à mesure que se fait le chemin ; et c'est le vœu des familles qu'il y ait au plus vite une chapelle dans cet endroit.

Comme les habitants de la Rivière-aux-Canards font toutes leurs affaires à Tadoussac, ils désirent qu'un prêtre soit placé dans ce dernier lieu.

TADOUSSAC.—Ce poste si ancien, mentionné dans les voyages de tous les marchands et navigateurs depuis la découverte du pays, a pris un peu d'importance par le commerce assez considérable de bois qui s'y fait ; mais la population résidente n'est que de quelques familles ; ce poste est visité par les P.P. Oblats qui dorénavant résideront à leur mission de Betsiamits ; ils ont abandonné les Escoumains, qui est devenue une paroisse régulière quoique non encore érigée, pour s'occuper uniquement des missions.

Ce poste sera bientôt relié à un noyau considérable de population établie dans le township Albert, mesuré par ordre du gouvernement dans l'automne de 1861 ; le chemin de communication a été commencé du côté de Tadoussac dans le mois d'août dernier. L'étendue de bonnes terres dans le nouveau township est assez considérable ; la population résidente s'élève à 66 âmes.

N. D. DU LAC ST. JEAN.—Le missionnaire n'était arrivé que récemment au milieu de son peuple lors de la publication du dernier rapport. "Depuis cette époque," écrit M. Bernier

le 28 septembre dernier, j'ai fait lever une petite sacristie ; et j'aurais besoin d'un supplément de la propagation de la foi pour achever l'ouvrage commencé, c'est-à-dire, pour couvrir le presbytère en bardeau et faire les portes.

L'ordre et la paix, avec la grâce de Dieu règnent parmi les colons ; la dévotion et la piété sont même remarquables. J'ai obtenu sans peine de faire assister tout le monde au catéchisme, que l'on préfère aux vêpres.

ANSE S. JEAN.—A l'Anse St. Jean, la population est demeurée stationnaire pendant dix-huit ans ; elle a doublé depuis 4 ans. Elle est aujourd'hui de 327 âmes : et depuis le mois de janvier il est arrivé 10 nouvelles familles. Elles viennent toutes de la Baie St. Paul, de la Malbaie et surtout des Eboulements. Malgré sa pauvreté, cette petite population a réussi à bâtir sacristie, presbytère et dépendances. Depuis l'embouchure de la rivière St. Jean jusqu'au chemin qui conduit de la Malbaie à St. Alphonse, la distance est de 6 lieues. Or toute cette étendue offre des terres excellentes à la culture, si l'on en juge par la richesse de leurs bois : ce sont l'érable, le frêne, le mérisier, le hêtre, le cèdre et l'orme. Le seul désavantage est que ces terrains sont entrecoupés de collines plus ou moins élevées. On ne rencontre de savanes qu'à la jonction du chemin de la Malbaie ; encore est-ce l'ouvrage des castors, et l'eau pourrait trouver facilement son cours dans un petit lac, aujourd'hui en partie desséché.

A une très-petite distance, qui doit encore être abrégée par un chemin, se trouve le Petit Saguenay, habité par deux familles seulement.

---

RAPPORT SUR LES MISSIONS

D'HÉBERTVILLE ET DU LAC St. JEAN.

---

Le 31 décembre 1860.

M. Ed. Langevin, ptre., Secrétaire, }  
Archevêché de Québec. }

MONSIEUR,

Pour me rendre à votre invitation, je vous transmets les notes suivantes sur ma mission. Au premier février 1860 la population de ma mission se montait à environ 706 âmes composant 130 familles catholiques, sans y comprendre les sauvages et quatre à cinq familles protestantes; de plus les jeunes gens qui ont fréquenté les chantiers de bois de M. Price pendant l'hiver dernier, au nombre d'environ 325, partagés en 14 groupes.

Cette population se trouvait disséminée sur une étendue de 15 à 18 lieues formant deux noyaux principaux, dont l'un à ma résidence d'Hébertville et l'autre sur le lac St. Jean, à une distance d'à peu près 10 lieues d'Hébertville. Le poste Métabetchouan ne renferme que 3 familles catholiques et 3 familles protestantes.



Depuis l'automne dernier le poste Métabetchouan et le Lac St. Jean ont été confiés à la sollicitude d'un nouveau missionnaire, M. A. Bernier, qui a un vaste champ pour exercer son zèle. Je profite de la circonstance pour dire que Sa Grandeur monseigneur l'administrateur m'a déchargé d'un lourd fardeau, en confiant la desserte du Lac St. Jean et des chantiers environnants à un autre missionnaire.

Dans l'année 1859, j'ai enregistré 30 baptêmes, 6 mariages et 7 sépultures. En 1860, je compte aujourd'hui 42 baptêmes, 10 mariages et 7 sépultures. Vu le très-petit nombre des enfants qui se sont présentés cet été au catéchisme, je n'ai point cru devoir faire faire la 1ère communion à Hébertville. J'ai cependant fait le catéchisme à ces enfants, outre les dimanches, 3 fois la semaine pendant 5 à 6 semaines. Dans ma mission du Lac St. Jean, j'ai pu admettre à la 1ère communion 6 enfants en différents temps depuis un an.

Il y a près de l'église d'Hébertville une école tenue régulièrement par une institutrice non mariée. Une vingtaine d'enfants la plupart petits garçons la fréquentent pendant une grande partie de l'année. La mission du Lac a eu aussi pendant quelques mois une école. Partout dans ma localité la disposition des lieux permet difficilement de réunir les jeunes enfants, et bien souvent aussi le manque de moyens et de vêtements, chez un bon nombre, est un grand obstacle à la fréquentation des catéchismes et de l'école.

Une auberge s'est ouverte cet hiver à Hébertville près de l'église. Bien des malheurs menacent Hébertville par cette *cantine*, qui sera malheureusement trop fréquentée, comme je puis déjà le voir. La tempérance n'a pas un grand nombre

de *croix* à Hébertville pour s'y soutenir. Je ne crois pas devoir essayer d'y établir la société de tempérance, car je casserais ma pipe très-certainement. D'ailleurs Chicoutimi, la Grande-Baie etc., etc. n'en font rien et je pense que ce serait à ces places à donner l'exemple. Après tout, les ivrognes d'Hébertville ne peuvent pas dire que je les ménage.

Dans le cours de l'hiver dernier, j'ai donné des missions dans tous les chantiers de M. Price, à l'exception de deux qui étaient à une distance et d'un accès trop difficile pour moi. Ces missions des chantiers ont leur beau et leur mauvais côté. Beaucoup de consolations nous viennent d'un certain nombre de jeunes gens qui savent apprécier la présence d'un prêtre dans l'isolement où ils sont, et en profitent pour retremper leur courage, parfois émoussé au contact du vice ; mais, d'un autre côté, on éprouve du chagrin de la part de quelques-uns qui se montrent indifférents et même impies. J'ai entendu moi-même de ces blasphèmes et de ces injures grossières, auxquels ces jeunes gens se livrent d'habitude dans les *campes*. Il s'en trouve même qui s'encouragent mutuellement à qui mieux mieux et qui se font gloire de remporter la palme du vice. On passe des veillées entières à s'entretenir de propos blasphématoires et indécents. Vous comprenez bien que ceux-là ne font pas leurs pâques à tout coup.

Dans un de ces campements que j'ai visités l'hiver dernier, un jeune homme de trente ans ne s'était pas confessé depuis plusieurs années, d'après le témoignage de ses compagnons. J'étais occupé à confesser, et en même temps on exhortait et on poussait ce jeune homme à se rendre enfin à son devoir. Sa réponse fut : *ça veut rien dire se*

*confesser* ; à la seconde visite que je fis, il se montra aussi obstiné qu'à la première et ne voulut rien entendre. Un mois plus tard, ce malheureux tombe et roule dans une rivière parmi un amas de billots. Deux billots le frappent simultanément, un dans le dos, l'autre dans la poitrine. On le retire immédiatement, il fait un soupir et expire au milieu de ses compagnons.—Exemple bien frappant pour les autres.

Votre &c., &c., &c.

JOS. HUDON, P<sup>TR</sup>E.,  
*Missionnaire*

---

### MISSION DE BROUGHTON.

---

ST. PIERRE DE BROUGHTON, août 1861.

MONSEIGNEUR,

Je prie bien respectueusement Votre Grandeur de me pardonner, si je fais entrer dans mon rapport de cette année bien des détails que je ne crois pas vous avoir encore fait connaître. Ce n'est que le désir de donner une plus parfaite connaissance de ma mission, qui m'a engagé à entrer dans tous ces détails.

Ma mission se compose des six derniers rangs de Leeds, de tout Broughton, sauf les trois

premiers rangs, qui appartiennent à Saint-Frédéric, et de tout Thetford, sauf aussi quelques habitants établis à l'est et desservis par Saint-Jacques de Leeds. Ces trois parties forment un territoire d'environ quinze lieues en superficie. Cependant je n'ai pas toute cette étendue à parcourir, car, comme tout n'est pas encore habité, je n'ai que deux lieues et demie pour aller chez mon paroissien le plus éloigné.

La susdite partie de Leeds est toute occupée, mais par une population presque exclusivement protestante. Il y a dans Broughton un peu plus que le tiers des terres qui ne sont pas encore établies. Enfin dans Thetford, je ne pense pas que le quart du township soit encore ouvert à la colonisation, quoique cet été pas moins de cent terres aient été prises dans les septième et huitième rang ; il y a là de magnifiques terrains, assez unis, ce qui est bien rare dans ces endroits. Je crois que cette partie sera un centre convenable pour une nouvelle paroisse, lorsque tous les colons seront établis sur leurs terres.

Quant à la nature du sol, il est excellent, du moins pour les premières années et les gens auraient de belles récoltes si les gelées ne faisaient pas tant de dégâts tous les ans dans les vallons. J'ai dit que le sol était excellent du moins pour les premières années, car au dire des connaisseurs, lorsque les terres seront en labour, elles seront de beaucoup moins fertiles, et je suis assez de leur opinion. En voici la raison. Étant situés ici sur la chaîne des Alléghanies, nous ne voyons que des montagnes. En effet veut-on suivre une ligne droite, il faut gravir une montagne, et une fois au sommet, il faut la descendre, puis en monter une autre, puis la descendre, et ainsi de suite. On ne trouve de chemin uni que là où il

longe les montagnes. Ces montagnes sont boisées de beau bois franc, parmi lequel l'érable et le mérisier dominant ; on y rencontre aussi du bouleau, de l'orme, du frêne, et quelques-uns prétendent avoir vu du chêne, mais je crois qu'il est bien rare. Le pin aussi est rare. Ce beau bois franc répand sur les terres beaucoup de cendres, lorsque l'on fait brûler les abattis ; et voilà pourquoi les terres produisent bien les premières années. Mais plus tard, lorsque les terres seront aplanies par le labour, vu leur déclivité considérable et presque continuelle, la graisse de la terre sera emportée par la pluie et ne laissera qu'un sol sec et peu fertile. Du reste cette opinion est déjà soutenue par l'expérience, au Grand Broughton, où il y a plusieurs terres en labour ; il suffit de voir leurs récoltes pour s'en convaincre.

Il ne faut pas que j'oublie de parler des chemins, car c'est la cause d'une misère trop grande dans nos endroits pour n'en pas dire un mot ; ce que je trouve de plus court à en dire, c'est que nous en sommes absolument privés. Veut-on sortir, on est continuellement entre la mort et la vie. Partout ce ne sont que des roches, des trous, des souches, des racines etc. ; les fossés servent de chemins. Et cependant partout le terrain est des plus propices pour faire de bons chemins. J'aurai occasion plus loin de faire connaître la cause de ce malheur.

Ma population est mixte ; elle est irlandaise et canadienne. La première se rencontre en partie du côté de Leeds, l'autre, dans Broughton et Thetford. La population irlandaise se compose de protestants et de catholiques. Quant aux premiers, qui dominent dans Leeds, n'ayant point d'occasion d'avoir beaucoup de rapports

avec eux, je les connais bien peu. Cependant je suis heureux de dire qu'ils ne font aucune peine au prêtre, j'en connais même qui sont excessivement polis à son égard.

Leur manière de s'établir sur leurs terres annonce chez eux, aussi bien que chez nos Irlandais catholiques une forte dose de misanthropie. Quand ils sont décidés à se fixer quelque part, ils commencent par couper un lot sur sa hauteur, de manière à avoir une terre à peu près carrée, et sur la moitié qu'ils ont choisie, ils font leurs premiers travaux au lieu où ils trouvent la commodité de l'eau ; peu importe que ce soit au bas, au milieu, ou sur le haut de leur terre. Cela fait qu'ils ont douze, quinze et quelquefois vingt arpents pour aller chez leurs voisins immédiats ; encore très-souvent n'ont-ils aucun chemin pour se visiter directement d'une terre à l'autre. Pour en donner une idée, je ne citerai qu'un exemple. Lorsque je fais la visite de ma paroisse, il faut que je remonte une concession pour aller voir un de mes Irlandais ; puis il est impossible d'aller droit chez le voisin immédiat, on ne peut trouver pour cela ni chemin, ni même le plus petit sentier. Si donc on tient à y aller, il faut se résigner à descendre de nouveau la concession pour la remonter ensuite ; pour le deuxième voisin il faut en faire autant. Bien souvent un bois épais les sépare ; et viennent-ils à avoir besoin de quelques secours, c'est à leurs bras seuls qu'il les leur faut demander. N'oublions pas, qu'avec un pareil mode de s'établir sur leurs terres, ils ont de beaucoup plus longs chemins à entretenir ; et si les chemins publics ne sont pas faits, on s'imagine facilement quelles routes ils peuvent avoir pour monter à leurs habitations.

Enfin ces gens cultivent bien moins les grains que nos canadiens ; toute leur industrie consiste à récolter du foin pour élever des animaux ; aussi faut-il avouer qu'ils ont des animaux très-supérieurs à ceux de nos canadiens. Ils ont généralement de pauvres et étroites maisons, même quand ils sont à l'aise.

Je passe maintenant à mes Irlandais catholiques, qui, sous le rapport de leurs établissements peuvent donner occasion aux observations que j'ai faites sur la population protestante, avec quelque différence pour le mieux néanmoins.

Quant à leurs mœurs et à leurs principes religieux, ils sont ici comme ailleurs. Généralement sous le rapport de la controverse, ils ne craignent pas de rencontrer les protestants. Ils surpassent là dessus nos canadiens d'un grand bout.

Pour ma population canadienne, j'aurais bien des observations à faire sur son compte, mais je me bornerai un peu. Et d'abord j'ai la consolation de faire connaître que j'ai un bon nombre de familles vraiment chrétiennes. C'est en partie à elles que je dois ce qui s'est fait d'améliorations dans la paroisse, c'est aussi à elles que j'ai recours quand il s'agit de faire quelques bonnes œuvres. Elles ne sont pas, sans doute, toutes sans défaut, mais elles sont ce que l'on peut appeler de bonnes familles.

Si ce que je viens de dire est propre à consoler, ce que j'aurais à dire ne l'est pas autant.

En général nos gens sont pour les affaires publiques d'une apathie à décourager. Pour en avoir une idée, il suffit de se rappeler qu'il n'y a dans toute la municipalité de Broughton qu'environ 25 familles protestantes ; cependant ce sont elles qui mènent toutes les affaires muni-

cipales et les affaires d'écoles, quoique les catholiques, par leur énorme majorité, pussent garder toute l'autorité entre leurs mains. Dans les élections il n'y a que ces protestants qui se montrent. Par exemple, cet été il y a eu une élection complète de commissaires d'écoles, par suite de la formation d'une nouvelle municipalité, que j'ai réussi à faire ériger à l'avantage des catholiques. J'ai eu soin d'en prévenir mes catholiques et de leur faire connaître leurs devoirs à cet égard. Cependant l'élection s'est faite et pas un seul catholique ne s'y est rendu, en sorte que les affaires d'écoles sont encore entre les mains des protestants; et qu'attendre d'eux pour l'encouragement des écoles catholiques?

Ces divers caractères de ma population sont donc la cause de l'absence de toute école dans ma paroisse, d'autant plus que les autorités, étant presque toutes protestantes, n'ont aucun intérêt à faire exécuter la loi en faveur des catholiques.

Cependant on ne manque pas de bavarder, de tapager; il faut des écoles, il faut des chemins, mais quand il s'agit d'agir, on reste tranquille auprès du feu. Quelqu'un veut-il, pour les chemins par exemple, ne pas se contenter de paroles et de promesses; il faut des chicanes, des procès et lorsque la cour a décidé, on donne quelques coups de pioches et tout est fini. Pour avoir plus, il faut reprendre les mêmes moyens.

Pour leur faire connaître leurs devoirs sous ce rapport, j'ai eu beau employer la douceur, la rigueur, tout a été inutile, c'est comme s'ils ne comprenaient pas.

Cette population est généralement très-pauvre, et habite de pauvres cabanes en bois rond pour la plupart. Il n'y a pas une seule cheminée de



Pierre dans ma paroisse ; ces cheminées sont remplacées par de modestes tuyaux. Pour montrer la pauvreté de ma population, j'oserais dire que je n'ai pas ici plus de neuf ou dix familles qui ont de la viande à manger toute l'année ; la moitié n'en mange pas plus que pendant deux ou trois mois dans l'année. La nourriture consiste en galette de sarrasin ou d'orge avec des patates, quand il y en a.

Malgré cette pauvreté si extraordinaire, j'ai réussi à mettre mon presbytère dans un état assez convenable, du moins pour la place.

La population cette année est de 840 communicants et de 612 non communicants, en tout 1452 âmes ; l'augmentation sur l'année dernière est de 100 âmes.

J'ai fait faire la première communion cet été à 53 personnes ; j'ai reçu une abjuration, j'en ai trois autres en marche.

J'ai fait 60 baptêmes, 9 mariages et 14 sépultures.

Le nombre de personnes montées dans la paroisse, est de 45 à 50.

Le nombre de protestants, autant que je puis l'estimer est entre 750 à 800, ou peut-être même un peu plus. Comme je l'ai dit plus haut, ces protestants sont situés presque exclusivement dans Leeds.

*Post-scriptum.*—Depuis que ce qui précède est écrit, j'ai réussi à établir trois écoles dans ma paroisse, et une quatrième est sur le point d'être ouverte. Ce sont des écoles fort élémentaires, car ils sont bien rares ceux des enfants qui ont reçu quelque commencement d'instruction. De plus je ne sais pas si ces écoles dureront longtemps, car elles sont toutes volontaires ; et,

comme je l'ai dit plus haut dans mon rapport, on ne peut pas beaucoup s'appuyer sur ces promesses volontaires ; je crains bien que le zèle ne diminue fort vite et qu'alors il ne faille interrompre. Mais qu'importe ! c'est un commencement, et peut-être qu'en attendant, la loi pourra être mise en force, et alors tout ira bien. D'après mon recensement, j'ai ici 380 enfants catholiques en âge de fréquenter les écoles. Avec les quatre écoles susmentionnées, il m'en faudrait encore 3 pour que tous les enfants fussent à portée de les fréquenter facilement. Avec le temps on réussira peut-être à les établir, etc., etc.

L. C. O. GRÉNIER, P<sup>TRE</sup>.

---

## MISSION DE ST. OCTAVE DE METIS.

---

SAINTE OCTAVE DE MÉTIS, 22 août 1861.

MONSIEUR,

Les nouvelles et pauvres paroisses, comme les paroisses anciennes et florissantes, ont, j'en suis persuadé, une large part à votre sollicitude pastorale. Cette confiance me fait espérer que Votre Grandeur recevra avec plaisir le rapport que j'ai l'honneur de lui soumettre humblement.

La population de la paroisse de Saint-Octave, telle que érigée canoniquement et civilement, a peu augmenté depuis l'année dernière. Elle est

d'environ 1,550 âmes, formant à peu près 240 familles et 800 communicants. Le nombre des baptêmes enregistrés dans l'année, finissant au 31 décembre dernier, a été de 77 pour la paroisse de St. Octave, 35 pour la mission de Notre-Dame de l'Assomption, 4 pour le township Fleuriou, 3 pour les familles échelonnées le long du chemin de Ristigouche, 9 pour la paroisse de Sainte-Flavie et trois pour le township Matane. Dans la même année, la paroisse de Saint-Octave compte 21 sépultures et 6 mariages, et l'Assomption de Notre-Dame, 15 sépultures et 8 mariages. Un enfant noyé accidentellement dans le lac Métapédiac a aussi été inhumé ici. J'ai à mentionner une naissance illégitime parmi les catholiques dans le même laps de temps.

Depuis mon dernier rapport, 15 familles ont quitté la paroisse pour aller s'établir, les unes à l'Assomption de N. D., les autres à Matane, quelques-unes aux Méchins, d'autres à Madawaska ; et 5 sont descendues des paroisses de la côte pour se fixer ici. Les jeunes gens sont peu portés à chercher de l'ouvrage dans les paroisses étrangères, encore moins dans les Etats-Unis. Un jeune homme de dix-huit ans est parti au commencement du carême pour aller chercher fortune à Madawaska. Un autre vient de partir pour aller s'engager à Québec dans une famille protestante. Ce dernier qui a eu malheureusement des rapports très-fréquents avec des écossais de Métis, et qui a reçu d'eux une bible falsifiée, a presque entièrement perdu la foi. Je ne l'ai jamais vu depuis que je suis ici.

Les fidèles de cette paroisse sont exacts à remplir leurs devoirs religieux. Il y a eu 775 communions pascales cette année à Saint-Octave. Je ne connais que dix personnes, 9 hommes et 1

femme, qui n'aient pas été à confesse cette année. Il y a aussi quelques jeunes gens qui ont négligé ce même devoir, mais je ne puis pas en préciser le nombre, car je ne connais pas encore toute la jeunesse de ma paroisse. 25 petits garçons et 29 petites filles ont eu le bonheur de faire leur première communion cet été.

Il n'y a dans la paroisse de Saint-Octave qu'une seule école auprès de l'église. Cette école a été tenue jusqu'au mois de mai dernier par un instituteur marié, mais le dit instituteur, s'étant décidé à entrer dans le commerce, a été remplacé par une institutrice. Elle a 30 louis pour l'année. Son école est fréquentée par 25 garçons et 15 filles.

La pieuse association de la Propagation de la Foi ne compte qu'une seule dizaine d'associés parmi les fidèles de Saint-Octave.—Par une lettre de Votre Grandeur en date du 8 novembre 1860, la confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie a été érigée en l'église de cette paroisse, et le premier exercice public de la dite confrérie a eu lieu le 21 du même mois, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, à l'issue d'une grande messe solennelle à laquelle il y a eu sermon. Cette confrérie ne compte encore que 22 membres actifs. Les exercices s'en font régulièrement à l'issue des vêpres, tous les derniers dimanches de chaque mois et aux fêtes de la Sainte Vierge.— On trouve la croix de tempérance dans presque toutes les maisons de la paroisse, et je pense que la plupart des familles sont enrôlées dans cette belle et pieuse société. La tempérance est assez bien gardée, et le nombre de ceux qui abusent des boissons enivrantes n'est pas très-considérable. Notre conseil municipal a eu le bon esprit de passer, au mois d'avril dernier, un règlement

prohibant la vente des liqueurs spiritueuses dans toute l'étendue de la paroisse, et grâce à cette mesure, aucune personne n'a pu obtenir de licence du percepteur du revenu. Néanmoins les ivrognes trouvent toujours, sans sortir même de Métis, le moyen de satisfaire leur vile et dégradante passion, et on en rencontre quelquefois dans un état tout à fait déplorable. Voilà, Monseigneur tout ce que je puis vous dire de la paroisse de Saint-Octave. Maintenant un mot sur le township Fleuriau et sur les établissements situés le long du chemin de Ristigouche et formés autour du lac Métapédiac.

Au sud-est du fief et seigneurie de Lepage et Thibierge se trouve le township Fleuriau, traversé comme le susdit fief et seigneurie de Lepage et Thibierge par la rivière Métis. Quoique cette localité soit en dehors des limites de la paroisse de Saint-Octave, telle que érigée canoniquement et civilement, néanmoins les familles qui résident dans la partie située au sud-est de la dite rivière Métis, ont toujours été considérées comme étant sous la juridiction du curé de Saint-Octave. On compte dans cette partie environ 80 âmes, formant 13 familles et 42 communicants. Ces gens n'ont pas de mission particulière dans le cours de l'année et se rendent, par une route d'environ trois lieues, soit à Sainte-Flavie, soit à Saint-Octave, pour les offices du dimanche. Plusieurs préfèrent l'église de Sainte-Flavie et ne viennent jamais ou presque jamais ici. Ils font même là leur communion pascale. La dime cependant est payée au curé de Saint-Octave.

Je suis aussi chargé des familles échelonnées le long du chemin de Ristigouche et des établissements formés autour du lac Métapédiac. Sur le chemin de Ristigouche on compte huit familles

donnant environ 35 communians. La plus éloignée de ces familles ne se trouve qu'à la distance d'environ deux lieues de l'église de St. Octave. Elles assistent toutes assez régulièrement aux offices de la paroisse. Autour du lac Métapédiac on rencontre cinq familles catholiques, dont quatre canadiennes et une irlandaise. Cette dernière qui est la plus éloignée de Métis se trouve à la distance d'environ 17 lieues. Tous les ans, le curé de St. Octave a coutume de leur faire une visite en forme de mission. Je les ai visitées au commencement du mois d'octobre dernier, et dans cette courte mission j'ai célébré trois fois le saint sacrifice de la messe, entendu 15 confessions, communié 12 personnes, fait 2 baptêmes et confessé 5 petits enfants.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de l'entier dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc., etc., etc.

CHS. F. CLOUTIER, P<sup>TRE</sup>.

## MISSION DE PORT DANIEL.

BAIE DES CHALEURS, le 11 mars 1863.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année mil huit cent soixante-deux.

Comme Votre Grandeur connaît déjà l'état de mes deux missions, il me reste peu de choses à

ajouter aux observations que j'ai déjà faites dans mes précédents rapports. Cependant, sachant tout l'intérêt que Votre Grandeur porte aux fidèles de nos paroisses et à l'avancement de notre sainte religion dans cette partie du diocèse, je ne me crois pas totalement dispensé cette fois encore de vous entretenir de ce que nous avons fait pendant l'année et des dispositions de mes paroissiens ; votre sollicitude pour nos fidèles vous engagera peut-être à lire ces remarques avec quelque intérêt.

Quant à la paix, l'union et la bonne entente qui doivent régner parmi nos catholiques, j'ai la satisfaction de pouvoir dire qu'elles n'ont point été troublées jusqu'à présent, et qu'elles sont même une des principales causes qui adoucissent les peines de notre ministère et nous rendent agréable le séjour de la Baie des Chaleurs, malgré son éloignement du centre du diocèse. La bonne volonté si nécessaire dans une paroisse pauvre et où tout est à faire ne manque point non plus ; elle ne se manifeste pas, à la vérité, par de bien grandes actions, car les moyens de nos fidèles ne le permettent pas ; mais elle est constante, et, pourvu que nous demandions peu, nous n'avons pas à craindre les refus.

Il n'en est pas de même en tout malheureusement ; je suis loin d'avoir pu obtenir de tous du zèle et de la régularité pour les offices du dimanche et la réception des sacrements. Si l'assiduité d'un bon nombre est bien satisfaisante, il en est beaucoup aussi qui continuent de vivre sous ce rapport dans une négligence qui leur est bien nuisible ainsi qu'à leurs enfants ; car, outre les grâces dont ils se privent, plusieurs manquent de l'instruction qui leur est nécessaire. Les conseils et les avertissements que nous pouvons

donner au prône sont à peu près inutiles. L'exemple des protestants qui passent le saint jour du dimanche dans l'oisiveté ou les rassemblements criminels, l'habitude que les catholiques eux-mêmes ont contractée, pendant le temps qu'ils n'avaient l'office qu'une fois le mois, d'employer ce saint jour au repos ou à des visites inutiles, ont plus de force que nos paroles et nos avis. Ce qui contribue pour beaucoup aussi à favoriser cette négligence parmi eux et à détourner les jeunes gens surtout d'un devoir qu'ils aimaient à remplir auparavant, c'est leur absence prolongée pendant l'été, absence qui les prive des secours religieux et qui est presque toujours la cause certaine de quelque habitude mauvaise qu'ils rapportent avec eux.

Le seul moyen que je vois, pour ramener la confession fréquente et préparer à la sainte communion ceux qui peuvent s'y disposer au moins une fois entre le temps de pâques, serait de leur donner chaque année une retraite ou du moins un office de deux ou trois jours, qu'il serait facile de faire à l'occasion d'une réunion de prêtres. Cette pratique, continuée pendant plusieurs années, aurait l'effet, ce semble, d'habituer les fidèles à se confesser et à communier au moins une fois dans le cours de l'année, ce qui ne manquerait pas d'opérer beaucoup de bien. Il ne m'a pas été possible jusqu'à présent de réaliser ce projet, à cause du local peu commode que j'ai occupé ; mais j'espère pouvoir commencer l'année prochaine.

La tempérance si scrupuleusement observée, il y a quelques années, n'est presque plus qu'un vain mot, comme Votre Grandeur le sait déjà. C'est peut-être encore la vertu du pauvre qui vit loin des occasions, ou du riche que

•



des sentiments d'honneur et d'intérêt protègent encore ; mais les règlements de la société de tempérance, si religieusement observés, ici du moins, jusqu'à ces dernières années, cette horreur qu'on avait pour l'ivrogne qui osait manquer à sa parole et mépriser des engagements regardés comme sacrés, tout cela n'est plus. Les honnêtes maisons de trafic font place aux auberges. Les grands magasins mêmes, qui pendant de longues années s'étaient contentés d'échanger des provisions contre le poisson et l'huile des habitants, s'aperçoivent que ce genre de trafic ne va plus, et que le peu d'argent qu'ils distribuent comme prime d'encouragement, loin de satisfaire leurs employés, ne fait que les rendre plus exigeants et leur donner entrée dans d'autres maisons mieux pourvues ; et pour retenir leurs pratiques et conserver leur argent, ils ont recours à l'expédient du jour, triste expédient pour le soulagement de tant de familles dans le besoin.

Mais où est la cause de tout ce mal ? Dans le gouvernement seul, suivant moi. Les hommes ont bien leurs passions ici comme ailleurs, mais ici aussi ils réclament la protection qui leur est due. Et qu'on ne s'y méprenne point. La population de la Baie des Chaleurs n'est point une population agricole, indépendante de ses marchands, et par là même éloignée des occasions de séduction et protégée contre la cupidité des spéculateurs, mais bien une population toute au service des commerçants, et qui par la nature même de ses occupations a besoin d'un frein, pour être contenue dans l'ordre et dirigée dans la voie du progrès. Et d'ailleurs, qu'a fait le gouvernement pour remédier au mal dont il s'agit, et arrêter le fléau qui entraîne après lui la misère et le désordre dans toutes les parties des deux comtés de

Bonaventure et de Gaspé ? Ne lui serait-il pas possible, comme je le remarquais l'année dernière, d'imposer maintenant, sur l'entrée des boissons fortes, les mêmes droits qu'il imposait il y a quelques années sur les articles de première nécessité ? Ne lui serait-il pas facile au moins d'autoriser ses employés à veiller à l'observation des lois qui règlent la vente des boissons, comme il leur enjoint de veiller à l'exécution de celles qui règlent les droits des pêcheries, et d'exiger d'eux que toutes les infractions à ces lois soient poursuivies et punies d'une manière proportionnée aux abus. Ce règlement et cette attention de la part du gouvernement suffiraient à détruire le mal dans sa racine et à fermer la porte de la plupart des auberges, qui sont le fléau des paroisses et la ruine des familles. Par l'imposition de ce droit le trésor public n'aurait certainement rien à perdre, et l'élan que prendraient bientôt le commerce, l'agriculture et l'industrie dans cette belle partie du pays, si digne de toute l'attention de nos hommes d'état, mais si négligée, serait en outre plus qu'un dédommagement pour la province.

Le port libre, dit-on, n'a point produit l'effet désiré, et, selon toute apparence, nous allons bientôt passer sous l'ancien régime. Rien d'étonnant cependant qu'il n'ait pas mieux appelé une immigration et encouragé la colonisation, lorsqu'il introduisait chez le peuple un élément de ruine et de pauvreté. Une des fins du port libre était aussi de faire tomber les prix, qui sont ici un des principaux obstacles à l'avancement de l'agriculture et de l'industrie ; mais dans un pays où le monopole du commerce est entre les mains d'un petit nombre de compagnies puissantes, la concurrence seule peut atteindre ce

but, et la liberté du commerce, sans autre encouragement de la part du gouvernement, ne saurait après tout amener une concurrence bien profitable au peuple. Ce qui semble de première nécessité ici, et le plus propre à favoriser les vrais intérêts du district, c'est l'encouragement de l'agriculture. Du moment que nos habitants pourront s'y livrer sans entraves, devenant indépendants de leurs marchands, et pouvant disposer à leur gré des immenses produits de la mer, qu'ils savent si bien exploiter, ils acquerront en peu de temps une aisance et une prospérité peut-être sans égales dans le reste du pays.

Il ne faudrait pourtant point conclure, d'après ce que je viens de dire, que le port libre est une institution tout à fait inutile et la cause unique des maux dont nous nous plaignons ; il n'en est pas ainsi. S'il n'a point atteint le but qu'on désirait, s'il a eu même ses mauvais effets en devenant l'occasion de bien des désordres causés par l'intempérance, on ne peut nier toutefois qu'il n'ait eu aussi son bon côté, et qu'il ne soit peut-être à la veille de produire un plus grand bien. La cause principale des désordres produits par l'ivrognerie sera toujours l'inobservation des lois déjà existantes touchant la vente des boissons fortes, ou le manque d'un règlement particulier à la Baie des Chaleurs.

Si je me suis arrêté cette fois encore, peut-être trop longuement, à démontrer les causes de l'ivrognerie, c'est que je regarde l'abus des boissons énivrantes comme le plus grand malheur qui puisse frapper notre district, comme le seul mal qui puisse désormais tenir nos paroisses pauvres, misérables et arriérées, comme elles ne l'ont été que trop par le passé ; et en face d'un pareil état de

choses il est difficile pour nous de n'avoir rien à dire.

Je suis entré dans mon presbytère neuf le seize du mois dernier, content de laisser l'étroit domicile que j'ai occupé pendant quatre ans et demi. La dette (£40 environ) que laisse le coût de cette maison n'est point considérable, et la paroisse a lieu de se réjouir d'avoir pu par sa générosité et ses sacrifices procurer un logement convenable à ses curés. Mais sa tâche n'est point finie ; le besoin d'une nouvelle église se fait sentir de plus en plus et exige qu'on se mette à l'œuvre le plus tôt possible. Je n'ai pas voulu faire faire de réparations à l'ancienne chapelle, persuadé qu'il valait mieux en finir avec le presbytère et les autres dépendances avant de commencer une entreprise si considérable pour nos moyens ; et il faudra bien encore deux ou trois ans pour libérer la fabrique de ce qu'elle doit et compléter ce qui reste à faire. C'est un malheur, car une église plus spacieuse et plus digne du culte serait assurément un moyen puissant de produire plus d'assiduité aux saints offices et par suite plus de piété. Mais nous ne pouvons faire plus, malgré notre bonne volonté, et en attendant que nous soyons prêts à commencer, il faudra encore nous réunir dans une chapelle étroite, ouverte à la pluie et qui ne peut tenir longtemps. J'ai pu néanmoins déposer chez MM. LeBoutillier de Paspébiac £100, en argent, qui sont le prix d'une terre que nous avons vendue ; cette somme nous viendra en aide quand nous commencerons notre église.

J'ai fait l'année dernière dans les deux missions 55 baptêmes, 4 mariages et 9 sépultures.

La mission de New-Port n'a point dévié de la route qu'elle a toujours suivie. Le zèle et le

courage de ses habitants m'ont donné entière satisfaction. Je ne puis attendre beaucoup, sous le rapport matériel, de 40 à 50 familles dont la plupart sont pauvres, mais je compte toujours sur leur bonne volonté. L'autorisation que Votre Grandeur vient de leur envoyer de vendre la propriété et le bois de l'ancienne chapelle, sera pour tous les intéressés d'un grand encouragement, en même temps qu'elle leur fournira les moyens d'achever les travaux commencés. Comme Votre Grandeur connaît déjà les dispositions des fidèles de cette mission, je crois inutile de répéter ici ce que j'en ai dit précédemment. Je prie Dieu seulement qu'il conserve en eux le zèle et la bonne volonté qu'ils n'ont cessé de montrer depuis plusieurs années, persuadé qu'en cela se trouve le gage d'un avenir encore meilleur.

Agréez, Monseigneur, l'expression du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

THS. E. BEAULIEU, P<sup>TR</sup>E.

A Monseigneur l'Administrateur }  
 du Diocèse de Québec. }

---

## MISSION DE NATASKOUAN.

---

NOTRE-DAME DE NATASKOUAN, le 9 octobre 1861.

MONSEIGNEUR,

Je suis heureux d'être arrivé au moment de pouvoir entretenir Votre Grandeur, des missions qu'elle a confiées à mes soins le printemps dernier. Le dix-neuf mai, jour de la Pentecôte, je laissais Berthier sur la goëlette du capitaine Narcisse Blais, pour me rendre au lieu de ma nouvelle résidence. J'y arrivai le trente mai au soir, après une navigation heureuse et j'y fus reçu avec de grandes démonstrations de joie, de la part de toutes les familles qui composent cette petite colonie. Leur joie fut à son comble, lorsque je leur annonçai que j'étais venu fixer ma demeure au milieu d'elles, et que désormais Nataskouan serait toujours la résidence d'un prêtre.

J'employai les deux jours suivants à nettoyer et à préparer la chapelle, pour y célébrer la sainte messe avec toute la pompe qu'il est possible d'étaler dans ces pauvres contrées ; et grâce à vos dons, monseigneur, joints à ceux de plusieurs personnes charitables de Québec, ma chapelle qui n'est pas encore terminée, se trouve pourvue avec un certain luxe (pour une mission) de toutes les choses nécessaires au culte : la cloche fait entendre, au loin, sa voix joyeuse et sonore, un beau chemin de croix orne l'intérieur de la chapelle, de magnifiques ornements et parements d'autel, de jolis bouquets donnent un certain éclat

à nos cérémonies religieuses. Pendant le mois de juin, j'avais chaque dimanche jusqu'à huit chantres et une population de cinq à six cents étrangers, Canadiens et Acadiens ; maintenant je n'ai qu'une couple de chantres, peu instruits des chants d'église, et une centaine de personnes dans ma chapelle.

Après avoir donné les exercices de la mission pendant deux jours aux habitants de Nataskouan, je m'occupai de la construction du presbytère. Une partie des matériaux nécessaires à la charpente était encore dans la forêt. Il m'a fallu choisir certains jours, où les gens étaient empêchés par le gros vent de sortir à la pêche, pour aller couper le reste du bois. Sitôt que les matériaux furent sur la place, les habitants convinrent entre eux de fournir toute la planche nécessaire. Vu leur pauvreté, ils ne sont point en état de payer le coût de l'ouvrage, car depuis deux ans leur chasse et leur pêche ont été bien médiocres ; aussi la plupart d'entre eux doivent des sommes considérables à certains marchands. J'ai fait entreprendre l'ouvrage à mon compte, moyennant la somme de quarante-trois louis ; de cette somme, j'ai donné trente-louis à mon ouvrier, et, l'année prochaine, je compte sur une bonne chasse ou une bonne pêche pour m'aider à payer le reste. L'ouvrier a encore pour un mois à travailler aux boiseries de l'intérieur ; cependant je me propose d'habiter le presbytère dans quelques jours, et, à l'exemple de M. Ternet, je n'aurai personne pour m'y distraire, j'y serai maître et serviteur. Durant le mois de juin, je suis allé voir mon voisin, monsieur Ternet, le vrai modèle des missionnaires ; il vit à la manière des solitaires de la primitive église, heureux et content de pouvoir

travailler à la gloire de Dieu dans une pauvre mission.

A mon retour de la Pointe-aux-Esquimaux, j'ai donné la mission à trois postes, renfermant chacun une famille, et dont le plus éloigné *Pachachibou*, est à huit lieues de Nataskouan. Une ignorance incroyable, une indifférence désolante et l'ivrognerie avec ses suites accoutumées règnent dans un grand nombre de ces pauvres missions. A Nataskouan le démon de l'ivrognerie et de la discorde a créé des haines et des inimitiés qui persévèrent encore aujourd'hui : aussi Dieu a châtié visiblement ces pauvres gens. L'hiver dernier, un marchand de boisson, qui tenait journellement son magasin ouvert, fut la cause de tout le mal, car on venait des postes voisins passer des semaines entières à boire et à se battre. Depuis mon arrivée, sur l'invitation d'un grand nombre des habitants, le marchand a laissé la place. Tout est maintenant tranquille, et j'ai à me réjouir de la docilité de ce petit peuple ; la plupart d'entre eux assistent régulièrement à la messe chaque matin. La population de Nataskouan est de vingt-une familles ; quatre autres nouvelles familles sont attendues au printemps. Si j'ai le bonheur d'avoir une école cet automne, comme je l'espère, elle sera fréquentée par vingt enfants de huit à treize ans.

J'ai laissé ma résidence le seize juillet, pour donner la mission aux postes situés entre Nataskouan et Blanc-Sablon : je suis demeuré deux ou trois jours dans chaque endroit, selon que le devoir de mon ministère le demandait. J'ai rencontré de bons et de mauvais chrétiens. Le prêtre, en passant deux ou trois jours par année, au milieu de ces familles isolées ne peut faire tout le bien



qu'il désire : aussi, il est beaucoup de misères et de désordres sur lesquels il se voit forcé de gémir, sans pouvoir y porter remède. Ce sont là les peines du missionnaire, car l'isolement et les incommodités du voyage sont choses légères, lorsque Dieu est aimé et glorifié.

Blanc-Sablou est pendant la saison de la pêche, le rendez-vous d'une multitude de pêcheurs de toutes les nations et de toutes les croyances ; aussi il éprouve largement le désavantage d'un si grand concours d'étrangers. Comme à la Baie-des-Moutons, j'ai rencontré là des *enfants* de quatorze, quinze et même de dix-sept ans, que je n'ai pu préparer à faire leur première communion.

Le trois septembre, j'avais terminé les exercices de la mission, à la chapelle de l'Anse-des-Dunes, et j'attendais le bon vent pour m'en aller dans ma berge, de poste en poste ; mais on me dit, que dix-sept familles irlandaises, de la Baie-Noire, où de Pied-Noir, à dix lieues plus bas, étaient déjà venues à Blanc-Sablou deux fois, pour prier le missionnaire de se rendre chez elles ; car depuis quatre ans, elles n'avaient point eu la visite des prêtres. Je n'avais aucune raison de refuser ces bons catholiques, d'après les instructions que j'avais reçues de Votre Grandeur ; le cinq septembre, je pris passage sur le *brick Nameless*, que le capitaine Seelenr, agent de monsieur de Quetteville, me fit offrir. Le bon vent nous conduisit jusque dans la baie de Forteau : là je rencontrai une goëlette, portant une dizaine de familles irlandaises, se rendant pour la troisième fois à Blanc-Sablou. Il me restait encore cinq lieues à faire ; je laissai le brick jersiais et m'embarquai sur la goëlette, qui rebroussa chemin aussitôt. Je passai cinq jours, chez ces braves gens, pendant lesquels j'ai con-

fessé 67 personnes, baptisé huit enfants, et béni quatre mariages. Je ne pus, néanmoins, à cause du mauvais temps, porter les secours de la religion à deux personnes malades, qui désiraient ardemment se confesser. Le onze, je m'embarquai à la hâte, sur la goëlette du capitaine Lamarre, faisant voile pour Québec. Le douze, une jolie tempête nous força de jeûner une journée et une nuit.

Le seize septembre, au lever du soleil, je débarquais sur le rivage de la Pointe-aux-Ésquimaux et je rencontrai monsieur Ternet revenant de la rivière Moisie. Je passai la semaine avec mon confrère, et je pus me rendre à Nataskouan le dimanche matin, vingt-deux septembre.

Comme la saison de la pêche est maintenant finie, je puis faire travailler les habitants à la maison d'école, à l'église et au défrichement des environs de l'église et du presbytère ; et je vous assure qu'en tout cela, je ne manque pas de tracasseries ; car, pour prévenir tout différent, je suis obligé d'être continuellement avec eux. Je fais faire à l'église un solage, un perron et une cheminée en terre. Le clocher et la couverture de l'église font de nombreuses voies d'eau ; j'ai fait étancher la couverture, et nous sommes maintenant à l'ouvrage dans le clocher. Je me propose de bâtir une petite sacristie l'année prochain.

La semaine dernière j'ai donné une seconde fois la mission à Kégasca ; il y a en cet endroit treize familles ; une chapelle serait nécessaire. Comme le bois est très-rare en cet endroit, je suggérerais à Votre Grandeur de permettre aux habitants de Kégasca de transporter chez eux la chapelle d'Itamamiou, qui est inutile, puisqu'elle ne sert qu'à une seule famille. J'ai payé trente louis pour le presbytère, seize louis pour une berge,

et huit louis à mon pilote. J'ai cru faire une économie en achetant une berge. J'espère voir M. Ternet, encore une fois, avant les neiges. J'écrirai à Votre Grandeur une seconde fois cet hiver. La maîtresse d'école est arrivée depuis trois jours.

Je serai heureux, si dans ces pauvres missions je puis plaire à Dieu, en travaillant au salut des autres. Souvenez-vous dans vos prières, monseigneur, des pauvres fidèles de mes missions, ainsi que de leur missionnaire, qui sera toujours votre fils dévoué et obéissant,

F. M. FOURNIER, P<sup>RE</sup>.

---

## MISSION DE VANCOUVER.

---

*Extrait de lettres écrites par Mgr. Demers,  
Evêque de Vancouver.*

---

Victoria, 8 août 1861.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu avec un sensible plaisir le N° 14 de vos *Annales des Missions*, dans lesquelles vous avez publié mon rapport. C'était une dette de ma part envers mes compatriotes, qui me portent intérêt ; et puisque vous m'y invitez, je vais continuer à vous entretenir sur le même sujet.

Le progrès du catholicisme ici est miraculeux, et on doit bien dire : *Dextera Domini fecit virtutem* ; car les prêtres me manquent, et celui que j'ai ordonné le dernier retourne en Canada pour sa santé. Je vous citais l'automne dernier une lettre dans laquelle le Bishop Hills écrivait pour les lecteurs du royaume Uni que *rien n'avait été fait pour le christianisme dans ce pays*. Or dans le même moment deux Pères Oblats et un prêtre séculier étaient *dans le champ* avec lui, et ce dernier si près de lui, qu'un dimanche ils se

trouvaient tous deux au même endroit et seulement séparés par la rivière. Ce qui importe, c'est que leur succès est réel et reconnu de tout le monde. Les sauvages, si portés à l'intempérance et favorisés dans leur passion par les marchands, ont presque tous pris l'engagement de s'abstenir de boissons fortes, et donnent en cela l'exemple aux blancs. Dernièrement une troisième chapelle a été bâtie pour eux, et par eux en partie, à Esquimalt.

Je me suis rendu moi-même pour rencontrer une réunion de 1500 sauvages à quelques milles de distance de New-Westminster. L'objet de cette assemblée était d'établir la tempérance d'une manière solennelle parmi eux. On avait préparé des drapeaux, portant au milieu une croix rouge et d'autres emblèmes, dont la signification leur fut bien expliquée. Un des Pères, ayant appris mon arrivée à la ville, descendit avec six-cents sauvages, distribués dans 40 canots, venant de front sur toute la largeur du fleuve. Les citoyens de la ville, presque tous protestants, regardaient avec surprise cette flotille imposante, et écoutaient, tout ébahis, les chants religieux que répétaient les montagnes, sur la cime desquelles l'écho allait se perdre.

Quelques-uns disaient : " Voyez ces prêtres ; ils ont les Indiens tellement sous l'influence de leur fanatisme qu'ils pourraient prendre la ville. "

Cette influence avait dû être forte en effet pour mettre en mouvement tout un peuple. Après la confusion inévitable du débarquement, la procession se forma et se mit en marche vers la chapelle, où je m'étais rendu d'avance.

Les drapeaux étaient fixés à des perches de 12 ou 15 pieds de longueur, et je procédai à en faire la bénédiction. Après une allocution analogue

à la circonstance, les chefs furent appelés par ordre de tribu, et vinrent, au nombre de 45 recevoir de ma main ces drapeaux qu'on leur avait appris à désirer. Aussi, il fallait voir avec quelle gravité et quel maintien respectueux, chacun se rendait à l'appel et saisissait ce drapeau de la prière (*sahalétuyé sail*), qui devenait en outre pour lui une marque distinctive de son autorité. On leur fit comprendre qu'il devait servir à rappeler sans cesse à chacun l'engagement qu'il prenait de se distinguer lui-même, par sa bonne conduite et par son zèle pour encourager sa tribu à persévérer dans la pratique de la tempérance et des autres vertus.

Cette cérémonie dura plus d'une heure, après laquelle chaque chef, avec son drapeau flottant à la brise, alla prendre sa place à la tête des siens. Alors la procession se forma de nouveau et se mit lentement en marche vers le rivage. De nombreux spectateurs étaient là pour contempler ce spectacle si nouveau, et, je pourrais dire, si imposant. J'avouerai que moi-même, après mes vingt-trois ans de mission chez tant de tribus sauvages, je ne pouvais me défendre d'une émotion profonde, en voyant le signe de la rédemption porté comme en triomphe sur tous ces drapeaux, et servant de signe de ralliement. Fasse le Ciel qu'il soit, entre les mains des pauvres sauvages, un gage assuré de la victoire sur l'ennemi du salut, sur leurs passions et sur l'habitude effrénée des vices qui s'opposent à leur entière conversion ! Plaise à Dieu que les exemples d'immoralité et de corruption, que les Européens placent sans cesse sous leurs yeux, ne mettent pas un obstacle invincible aux progrès de la foi parmi ces peuples !

.. Mais si d'un côté la nouveauté du spectacle

était un sujet d'admiration pour les blancs, d'un autre la joie et l'enthousiasme des sauvages ne connaissaient pas de bornes : les chefs étaient heureux de porter ces drapeaux qui leur servaient de décoration, et leur peuple n'éprouvait pas moins de bonheur en marchant sous leur ombre. Les chefs fixèrent leur drapeau à la proue et les autres à la poupe ; mais le canot destiné à porter le grand *Chef de la prière* en avait deux, comme signe de distinction. \* D'un commun accord il fut convenu qu'aucun canot ne devait devancer celui de l'évêque ; cependant emportés par l'enthousiasme du moment, quelques uns s'oublèrent, et bientôt ce fut une course générale, qui ne manquait pas d'intérêt. Mes rameurs, malgré des efforts assez vigoureux, se laissèrent devancer par un grand nombre de canots, et l'ordre ne fut rétabli que lorsque tous furent bien fatigués. On organisa alors le chant des cantiques, qui fut soutenu presque continuellement jusqu'à l'arrivée au village. Appartenant à des tribus différentes, ils avaient chacun leur cantique en leur propre langue, ce que l'on ne remarquait pas, lorsqu'ils étaient éloignés ; mais lorsqu'ils se rapprochaient, le mélange de ces sons n'était pas toujours agréable. Les oreilles des sauvages n'en étaient pas choquées sans doute ; mais j'en étais un peu fatigué.

En mettant pied à terre avec les Révérends Pères dans le village, je devenais l'hôte du chef, nommé Michel à son baptême, et marié légitime-

---

\* Je ne dois pas omettre que lorsque la flottille passa devant le camp militaire situé à quelque distance au dessus de New-Westminster, le colonel Moody, vice-gouverneur hissa le pavillon anglais en signe d'honneur.

ment depuis plusieurs années. On ne négligea rien pour faire preuve de bonne volonté à mon égard : tantôt on me servait du saumon bouilli avec des pommes de terre ; tantôt on présentait un morceau de quelque énorme esturgeon, qui est très-estimé sur le Frazer, et dont le poids va jusqu'à 600 livres.

La nuit était assez avancée, lorsque les derniers canots furent arrivés ; on fit la prière, accompagnée du chant des cantiques. Les Pères Fouquet, Grandidier et Jayol se distribuèrent parmi les sauvages, pour leur donner des avis et leur faire des recommandations pour les exercices du lendemain. Ces bons Pères ont déployé en toute circonstance un zèle et un dévouement à toute épreuve.

Chacun ayant réparé ses forces par le sommeil, on se réunit dans une loge d'environ 150 pieds de long sur 60 ; elle n'avait que la terre pour plancher, et un mauvais toit qui ne nous aurait guères défendu contre la pluie. Le Père Fouquet s'était chargé de mettre les tribus en mouvement : chacune, précédée de son chef, s'avance le drapeau au vent et prend la place qui lui est assignée. Une fois le silence établi, l'évêque revêtu du rochet, du camail et de la mitre, se présente la crosse en main, et leur annonce qu'il va recevoir leur promesse de tempérance. Ils commencent alors à défiler, le drapeau en tête, et reçoivent, en fléchissant le genou une carte que l'on avait fait imprimer pour la circonstance. Tous s'acquittaient de ce devoir, avec une bonne volonté et une simplicité qui me touchaient ; mais leurs mouvements n'étaient pas toujours gracieux, et je dus me contenir pour ne pas laisser paraître quelquefois un sourire.

Ma première visite au milieu d'eux avait été



faite au fort Langley en 1841 ; quelques-uns seulement avaient eu occasion de me voir depuis. Mais le *premier père*, comme ils m'appellent, n'avait pas été oublié. J'en eus la preuve dans la joie et le bonheur que tous éprouvaient, en voyant celui qui le premier avait ouvert leurs yeux et leurs oreilles, *nilh, nilh, un Tenas*, disaient-ils ; c'est lui, c'est bien lui. Les vieux que j'avais connus n'étaient plus ; mais les jeunes gens d'alors avaient pris leur place. Les enfants baptisés à cette époque, devenus hommes, venaient avec empressement auprès de moi. " J'étais haut comme cela, me disait l'un, quand tu versas l'eau de Dieu sur ma tête." Je ne m'en souviens point, moi, disait l'autre, j'étais trop petit, mais plus tard ma mère m'a dit qu'un homme de la prière était venu ici et avait versé de l'eau sur ma tête." Oh ! les pauvres enfants ! que le Ciel ne les prit-il alors ! ils seraient maintenant en possession d'un bonheur auquel ils ne sont plus sûrs d'arriver, car ils ont grandi dans l'ignorance, et ont plus ou moins adopté les superstitions dont les sauvages sont partout les malheureuses victimes !

Je pensais en moi-même, tout en les bénissant, que les premières impressions avaient été faites, et que, si elle n'avaient pas été suffisantes pour opposer une barrière à leurs passions, elles créeraient au moins en eux un grand attachement pour la religion, et de l'éloignement pour les ministres de l'erreur. Je me consolais aussi par la pensée, que plusieurs des enfants que j'avais baptisés étaient rendus au Ciel, se réjouissaient du spectacle qu'ils avaient sous les yeux et priaient Dieu pour leurs frères. Plein de ces idées je voulus instruire de ma bouche les enfants de la forêt, dont les cœurs étaient préparés par une première grâce ; je mis pour cela à contribution

toutes les ressources de la langue Tchinois (Tchinois: *wawa*). Leur montrant la carte de tempérance, je leur fis remarquer que cet engagement n'était pas une chose *sans dessein* ; qu'il est écrit sur la croix ; qu'ils vont attacher leurs cœurs sur ces papiers ; et que s'ils viennent à manquer à leur tempérance, ce papier sera comme déchiré, et leur cœur aussi brisé (*Kakshat*) ; qu'ils doivent bien conserver leur cœur (*tum tum*) &c. Oh ! vous auriez dû être là, pour être témoin du respect et de l'attention avec lesquels ils écoutaient chacune des paroles qui leur étaient adressées ! Ils étaient si heureux, si fiers de voir le *grand Chef de la prière* avec le *bâton croche* et le *grand bonnet fendu*. Sept cent cinquante avaient pris l'engagement ; je laissai aux Pères 150 cartes pour être distribuées aux absents.

La séance avait duré plusieurs heures ; j'annonçai à mes enfants que j'allais *parler fort en haut*, les bénir, et que, pendant ce temps, ils devaient demander à leur Père, *qui est là*, de les regarder *avec des bons yeux*, d'avoir pitié d'eux, et de faire *leur cœur fort*, afin de ne jamais faire honte au papier qu'ils tenaient dans leurs mains. Avec un cœur attendri et d'un ton de voix tel que vous savez que je puis prendre, je bénis cette foule humblement prosternée. Avant de se disperser, les sauvages poussèrent trois *vivat* pour l'évêque, et trois pour le P. Fouquet, qui avait agi comme grand cérémoniaire.

- Comme il fallut se reposer un peu, l'après-midi était déjà avancé, lorsque commencèrent des exercices organisés d'avance par le même Père, pour amuser et récréer cette foule réunie. C'était le tir à la cible, et la course de canots.

Une cinquantaine de tireurs s'étaient fait inscrire ; chacun, avant de tirer, avait soin de faire le signe de la croix (*piy ássum*) ; puis visait de son mieux. La distribution des prix fut faite aux vainqueurs, au milieu des cris les plus assourdissants.

Vint ensuite la course de canots ; deux drapeaux de tempérance étaient plantés sur le rivage, comme prix du vainqueur. Dix-sept canots, montés de onze hommes chacun, quittent le rivage au signal donné, et bientôt l'aviron poussé par des bras vigoureux fait voler la pirogue sur les eaux tranquilles. Le but était trois petits pavillons plantés sur le côté opposé du fleuve, et qu'il fallait rapporter pour recevoir la récompense. Au retour des habiles rameurs, l'empressement et le bruit furent extrêmes ; le Père lui-même dut désigner ceux qui rapportaient la preuve de leur victoire, et me les présenta pour que je leur remisse les drapeaux.

La fête était finie ; je m'embarquai dans mon canot, accompagné d'une trentaine d'autres embarcations, et au milieu du chant des cantiques dirigé par le P. Fouquet.

J'étais heureux, au retour, d'avoir contribué au bonheur de tant d'âmes, que je voudrais sauver au péril de ma vie.

Maintenant vous me demanderez, quelle espérance nous avons que ces sauvages persévèrent dans leurs résolutions. Sans vouloir exiger d'eux plus qu'on n'attend ordinairement des gens civilisés, je vous dirai qu'à en juger par le passé, il y a tout lieu d'espérer que les défections seront rares. Et pour preuve je vous citerai un fait arrivé pendant l'été. Un blanc, indigne de la couleur qui le distingue des habitants de la forêt, entreprit de faire boire un jeune homme ; des

sollicitations les plus importunes, il passa aux menaces, puis aux coups de bâton et de pied, sans pouvoir ébranler la fermeté de sa victime, qui lui dit entre autres choses : “ Regarde mon papier, j’ai mis mon cœur là ; j’ai promis à Dieu et au prêtre de ne plus boire d’eau de feu ; tu peux me tuer si tu veux, mais je ne ferai pas honte à mon papier. ” Le malheureux tentateur ne se laissa pas toucher par la douceur de ce langage ; aidé de quelques complices, il saisit le pauvre enfant, et ne le laissa aller qu’après lui avoir versé du whiskey dans la bouche. Ce courageux chrétien rejeta aussitôt la boisson, et en fut quitte pour quelques horions reçus en se sauvant.

Vous croirez difficilement que l’évêque protestant, par son fanatisme, me force à veiller de bien près : je pensais moi-même qu’un homme d’éducation, à défaut d’autres raisons, comprendrait qu’il n’a rien à gagner, en poursuivant les catholiques de ses obsessions. Eh bien, voici un fait dont je suis sûr. Voyageant l’été dernier dans la Colombie Anglaise, M. Hills rencontre des sauvages, qui en l’abordant font le signe de la croix. A cette vue le Bishop, croyant sans doute nous nuire dans l’esprit de ces hommes simples, leur représenta qu’ils ne devaient pas faire le signe de la croix ; qu’en cela, comme en d’autres choses, les prêtres les avaient mal instruits. Or, il faut que vous sachiez que ces ministres, lorsqu’ils arrivent dans quelque tribu sauvage pour la première fois, ne manquent pas de faire le signe de la croix, pour imiter les catholiques et s’insinuer plus facilement dans les esprits. Dernièrement même un ministre plantait une croix et invitait les sauvages à venir prier au pied. Tout ceci ne vous étonnera pas sans doute, car vous connaissez le manque d’unité qui distingue les ministres des

sectes protestantes. Nous en avons eu un exemple récent. Le même Bishop avait écrit plusieurs lettres dont je vous ai parlé, et, une entre autres où il disait : "The Church of England is alone in the field : no representative of any other religious body is yet among the miners."—Or je puis vous assurer qu'il regrette l'encre et le papier qu'il a dépensés en cette occasion : car les journaux protestants et surtout le *Colonist* lui ont fait passer de mauvais moments. Il a été traité encore plus durement par le ministre méthodiste Evans du Haut-Canada, qui en qualité d'éditeur d'un journal religieux, joua un rôle important dans l'affaire des réserves du clergé ; celui-ci a fait une sortie furieuse et adroite contre lui, en dressant un tableau de ses contradictions, qu'il appelle des mensonges.

Vous comprenez que mes sympathies ne sont pas beaucoup plus grandes pour l'un que pour l'autre. Mais il est utile d'enregistrer ces preuves de désunion. C'est à ce titre que je signale aussi les écrits d'un M. McFee, ministre congrégationaliste indépendant, et d'un laïque anglican, qui se plaint qu'il y a trop de ministres dans le pays pour le bien qu'ils y font, que c'est un scandale de les voir se quereller et se déchirer les uns les autres. Pour moi j'ai gardé le silence, tout en prenant note de ce qui pouvait nous servir.

Je ne laisserai pas ce chapitre, sans vous dire que malgré mon amour de la paix, j'ai dû intenter un procès au Bishop Hills lui-même, qui s'était emparé d'un lot de ville appelé *Church reserve*, en y bâtissant son palais, faisant un jardin magnifique et surtout en élevant une clôture qui fermait complètement l'entrée au cimetière catholique. Le procès a duré huit jours, et s'est terminé par un verdict en ma faveur,

quoique avocats, juge, jury, tous les employés de la cour fussent protestants et la plupart anglicans. Je peux donc me rendre au cimetière maintenant par une belle et grande allée, prise sur la réserve ; le Bishop en a été quitte pour les frais qui se montent à \$3,200. Mais il n'est pas en peine, car il a reçu beaucoup des sociétés anglaises, ce qui lui a permis de faire l'acquisition de 20 ou 30 lots dans la ville.

Vous me demandez si nous avons eu à souffrir de l'émeute des nègres. Pas du tout ; en voici l'histoire. Le gouvernement de la colonie encourage les nègres de la Californie, où on ne veut plus les souffrir depuis longtemps, à venir dans la Colombie ; on leur donne l'espérance qu'ils jouiront de tous les droits et privilèges de sujets anglais. La plupart des anglais venus d'Angleterre ou du Canada sont disposés à les bien traiter ; mais il n'en est pas ainsi de ceux qui ont demeuré en Californie, d'où ils ont apporté le préjugé des Américains contre la race noire. Ces Américains forment une grosse moitié de la population ; de-là on n'a pas été surpris de voir annuler l'élection d'un nègre qui avait obtenu la majorité des voix pour siéger en Parlement. De là aussi ont surgi des conflits assez sérieux aux théâtres et ailleurs, les noirs prétendant quelquefois aux premières places.

Cette querelle s'est transportée dans l'église du Bishop Hills, et c'est pourquoi j'en parle ici.

Un jour que l'on devait louer les bancs, on avait eu la précaution, pour exclure les noirs des bancs de devant, d'y mettre des étiquettes, comme si ces bancs étaient réservés. Vous comprenez facilement que l'on a vu là une violation de l'égalité des droits proclamés en faveur des noirs, et dont ceux-ci se croyaient assurés partout

et avant tout dans les églises. On a fait naturellement retomber le principal odieux de l'affaire sur le Bishop, et on ne manque pas de faire le contraste avec l'église catholique, où l'on n'entend parler d'aucune discussion de même nature.

Je bénis la Providence qui tire avantage de la division qui règne parmi les hérétiques pour glorifier l'Église, et accroître ses conquêtes de jour en jour. Priez avec moi pour la conversion de tant d'âmes et croyez à l'affection sincère de votre dévoué serviteur,

† MOD, EVEQUE DE VANCOUVER.

---

*Lettre de Monseigneur Demers à M. Langevin,  
Secrétaire du diocèse de Québec.*

—

VICTORIA, 17 JUILLET 1862.

MONSIEUR,

Votre lettre du dix-neuf février m'a été remise. J'avais hâte de la recevoir avec la traite qu'elle renferme. J'ai pensé qu'elle avait pu disparaître avec les malles de terre, qui ont été arrêtées et détruites par les sauvages des prairies. Mais elle me vient encore à temps, car je suis toujours à bout d'argent, et c'est là une des principales causes de mes inquiétudes. Veuillez recevoir mes plus sincères remerciements pour vos bontés et votre bienveillance.

Hélas ce que j'avais prédit s'est réalisé : les mineurs descendent du Caribou plus vite qu'ils n'y étaient montés. Ceux qui n'avaient que peu d'argent l'ont tout dépensé en voyageant sur les lieux, en payant un dollar et souvent un dollar et demi par repas. Et encore quel repas ! *Beans, bacon and bread* ; fèves, lard et pain, et encore à petite mesure.

“ Mais, ” me direz-vous, “ il n'y a donc pas d'or dans le fameux Caribou ? C'est donc un *humbug* ? ” Non ; mais voici ce que c'est, suivant ce que me rapporte le fils de M. N. de Montréal, arrivé ce matin et tellement changé que j'ai eu peine à le reconnaître. Jusqu'à présent, ce sont les *claims* \* ouverts l'année dernière, qui rendent jusqu'à trois cents et cinq cents onces par jour ; du moins on n'en a pas encore trouvé d'aussi riches, cette année. À côté de ces *claims* on trouve à peine la *couleur*, qui indique la présence de l'or. Des centaines de mineurs ont erré de côté et d'autre ; ils n'ont rien trouvé, ont dépensé leur argent et n'ont pas même pu obtenir de travail pour leur nourriture, parce que les provisions sont à un prix trop élevé. La farine se vend cent, et quelque fois, cent vingt-cinq dollars le sac ; le *bacon* ou lard fumé, un dollar la livre, et le reste à proportion.

Voilà donc le pays rempli d'affamés, qui sont à courir les rues de Victoria, et sans le sou pour se nourrir. Encore s'ils trouvaient du travail ici. On fait des chemins dans la Colombie Britannique, mais on emploie des Chinois, qui se donnent pour dix et quinze dollars par mois.

---

\* Lots accordés aux particuliers par le gouvernement.



Le dernier steamer a emmené cent quatre-vingts de ces mineurs, qui avaient encore assez d'argent pour payer leur passage ; mais ceux qui n'en avaient pas sont forcés de rester. Il faut qu'ils vivent : eh bien ! la nuit dernière on a fait brûler une maison encore inachevée, et on a mis le feu à une étable ; et on comprend à quelle intention. Ces gens sont furieux contre les journaux, contre les marchands, contre les ministres anglicans et méthodistes, qui par leurs lettres et leurs rapports exagérés en ont attiré des milliers de l'Angleterre et du Canada. L'un de ces derniers qui est à New-Westminster serait en danger de perdre la vie, si les mineurs le rencontraient dans quelque lieu écarté ; ils disent crument qu'ils le pendraient.

J'apprends que dernièrement deux ministres ; que je crois être le *Bishop Hills* et son compagnon, montant au Caribou, se trouvèrent à table avec un parti de mineurs qui en descendaient. L'un des *révérends* ayant dit qu'on ne voyait descendre que ceux qui n'ont plus d'argent, un des mineurs se leva et dit en lui montrant le poing : Ce que vous dites est faux ; j'ai cinq cents dollars dans ma poche. Si vous osez répéter cela devant moi, je vous chaufferai la tête ? Celui qui me rapportait le fait était présent à la scène.

Le pauvre *bishop*, j'en ai peur n'est pas à la fin de ses troubles ; après que les mineurs auront fini avec lui, il aura à répondre aux quatre ou cinq cents filles qui vont bientôt arriver d'Angleterre ; car il est le principal auteur de ce mouvement, qui a rencontré les sympathies de ses amis en Angleterre. Ceux-ci se sont mis largement à contribution, et ont formé une société pour payer le passage de ces pauvres personnes, dont assuré-

ment la moitié va se trouver dans la rue ; car elles ne pourront trouver d'emploi et ne se marieront pas aussitôt qu'on le leur fait espérer. Et ces quatre ou cinq cents filles, ne font, du moins on le prétend, que l'avant-garde et le commencement de cette immigration féminine.

Je reviens aux mines, et je répète que ce qui décourage un grand nombre de mineurs, c'est la rareté et la cherté des vivres, qui ne leur permettent pas de demeurer longtemps dans le district où sont les mines. D'autres reviennent avec de l'argent, en disant qu'après avoir parcouru le pays, ils n'ont pu trouver que la couleur. Le désappointement de cette année, tout en faisant bien des malheureux, va rendre service à un grand nombre, en les guérissant pour toujours de la fièvre de l'or.

Cependant on s'attend à voir descendre autant, et peut-être plus d'or cette automne que l'an dernier ; mais le nombre des heureux sera fort limité. Quoiqu'il arrive, les mineurs désappointés n'ont rien à dire contre le clergé catholique ; aussi c'est pour moi une grande consolation que de n'avoir jamais dit, ni écrit à personne de venir dans le pays. En répondant aux nombreuses lettres qui m'ont été adressées, j'expose l'état actuel de ces contrées au meilleur de ma connaissance, et je finis par dire : " Maintenant jugez pour vous-même, et agissez pour le mieux. " Il y a assez de malheureux dans ce pays ? sans en appeler davantage.

La petite vérole est ici, et vous savez quels ravages cette maladie fait parmi les sauvages. Une partie des tribus du nord, qui depuis 1858 se sont portées ici ont été cruellement décimées. Dans mon jugement c'est un châtiment du ciel. Bien des personnes ont encouragé cet état de choses,

malgré les plaintes des journaux et des honnêtes gens. Eh bien ! la Providence s'en est mêlée. La maladie est arrivée ; alors on s'est ému ; il a fallu prendre des mesures sanitaires pour sauver la population blanche. On a chassé, on a éloigné les sauvages : un certain nombre, s'en sont allés chez eux à 600, 700 et 800 milles d'ici. Les uns étaient déjà malades et presque tous avaient au moins le germe du mal en eux. La conséquence a été qu'ils sont presque tous morts. La maladie s'est propagée sur toute la côte, et on ne saura jamais le nombre des morts ; des tribus presque entières auront disparu.

Cependant, grande rumeur et grand mouvement dans Victoria, lorsqu'on a appris que la police allait fouiller dans tous les coins et ouvrir tous les repaires d'iniquités où des blancs vivaient avec des femmes sauvages, prostituées de la plus sale espèce. Ne croyez pas qu'il n'y eut que de ces hommes de plus bas étage et qui ont perdu tout sentiment de pudeur qui vécusent de la sorte. Non ! des hommes dans une position sociale assez élevée, des marchands de Victoria dont quelques-uns sont légitimement mariés ailleurs sont sur la liste. Le gouvernement, écoutant les réclamations de ces hommes contre le règlement, a cédé en annonçant que les femmes sauvages pourraient rester, après avoir reçu un billet de permission de la police. Elles sont encore ici, à la honte du pays, qui ainsi voit sanctionnée, reconnue et legalisée la prostitution en masse.

Si ce n'est pas là la page la plus sale de l'histoire du monde, je ne sais ce qu'elle est, ni ce qu'elle sera. Nos rues sont encombrées de ces villes créatures, qui souvent ont le moyen de se couvrir de vêtements élégants et magnifiques,

Ici, je pousse un long soupir et je clos ce dégoûtant chapitre, pour passer à quelque chose de plus consolant pour nous et de plus glorieux pour la religion.

Dans toutes nos missions de l'île de Vancouver et de la Colombie, nos sauvages ont été vaccinés par les prêtres eux-mêmes sur l'île de Vancouver et dans la Colombie. Le nombre de personnes ainsi vaccinées s'élève à près de huit mille, et jusqu'à présent nous n'avons encore que deux morts à enregistrer. Ces actes de charité, exercés envers les pauvres sauvages, font un bien incalculable à la cause catholique et arrachent aux plus bigots protestants un tribut d'éloges et de reconnaissance.

Mais qu'ont fait les ministres pendant ce temps ? Rien, et il a fallu que les journaux leur poussassent l'épée dans les reins pour les forcer de se mettre à l'œuvre ; le peu qu'ils ont fait est venu de bien mauvaise grâce. Celui qui était chargé de la prétendue mission de Victoria s'est enfui bien vite avec sa famille, et s'est fait remplacer par un homme dont la mission se réduit à enterrer les sauvages à mesure qu'ils meurent.

Chaque steamer qui arrive continue à amener des centaines de mineurs, qui s'accordent à dire qu'il y a de l'or dans le Caribou, mais que les rendements ne sont pas les mêmes sur tous les ruisseaux. Ceux à qui il reste encore de l'argent prennent une autre direction, et vont à la rivière Stekeen, non loin des possessions russes à Sitka. Comme les Russes ont une lisière de pays sur la côte, à partir du 54<sup>e</sup> degré de latitude nord, les mineurs doivent, pour arriver sur le territoire anglais, remonter cette rivière sur un espace de trente milles ; l'entrée en est libre aux anglais et

aux russes. C'est un canadien du nom de Choquette de Saint-Martin dans l'île Jésus, qui a découvert ces mines. Il s'y rendit seul, l'été dernier et *prospecta* ; le résultat de ses recherches est que maintenant il y a déjà plus de mille hommes sur les lieux. Jusqu'à présent aucun n'en est revenu, excepté un pauvre chinois, auquel les sauvages n'ont pas voulu permettre de demeurer dans leur pays, ce dont les blancs ne sont pas fâchés.

On n'y a pas trouvé encore de *diggings* aussi riches que ceux de Caribou, mais les gens y font de cinq à vingt dollars par jour, et ils sont satisfaits, parce que la facilité des communications met les provisions à des prix modérés. Avec cinquante ou soixante dollars un homme paie son passage, qui dure de dix à douze jours et emporte des vivres pour deux ou trois mois. Les Russes ont établi une douane à l'entrée de la rivière. On appréhende des troubles avec les sauvages qui sont nombreux et forts dans ces quartiers. Le gouverneur va, dit-on y envoyer un gun-boat afin de les tenir en respect.

Tout à vous,

MODESTE, EVÊQUE DE VANCOUVER.

---

P. S. Comme les fléaux de Dieu sont envoyés pour nous porter à faire des réflexions, je ne crois pas hors de propos de mentionner ici l'extrême sévérité de l'hiver dernier, qui a causé une mortalité effrayante parmi les animaux, dont beaucoup ont péri par le froid et le manque de fourrage.

La gelée a commencé vers le 20 décembre, et la neige le jour de Noël. Depuis ce temps jusqu'au commencement de février, la terre gelée à 6 ou 8 pouces de profondeur a été constamment couverte de neige jusqu'à la hauteur de 10 pouces (ici on ne parle pas de pieds.) C'est mon 23<sup>e</sup> hiver passé sur la côte du Pacifique, et je n'ai jamais rien vu de semblable, au moins quant à la durée de la neige ; la saison ordinaire de la neige ne durait que dix ou douze jours.

Un des steamers de la malle a été retenu un mois dans la glace sur la rivière Colombia, et toute communication par mer était fermée entre l'Orégon et Vancouver. On rapporte comme considérable la perte de chevaux et de mules, transportés à grands frais sur la côte et destinés à charroyer les marchandises et les provisions dans les postes de l'intérieur jusqu'à Caribou. Delà les souffrances extrêmes des mineurs et le haut prix des vivres.

A ce malheur est venu se joindre pour l'Orégon, et la Californie au mois de novembre dernier, des inondations désolantes. Dans la vallée du Sacramento, 3 ou 4 villes, y compris Sacramento City, ont été presque détruites, et les pertes en tout genre s'élèvent à une somme énorme, sans parler des personnes qui ont péri pendant et après l'accident. C'est un véritable fléau, on dirait plutôt un châtement du ciel dont il faut reconnaître la justice.

M. EV. DE V.